

Horizons et débats

AZA
9602 Bazenheid

POST CH AG

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Le monde auquel nous aspirons est autre

par Erika Vögeli

Toute personne dotée d'un minimum de sensibilité qui lit l'interview de Karin Leukefeld avec le Dr Ghassan Abu Sitta sur son travail dans le domaine de la médecine de guerre et son engagement en faveur des enfants en Palestine est profondément bouleversée sur le plan humain: bouleversé par le fait que le travail d'Abu Sitta soit devenu nécessaire, car sans son engagement – et celui de nombreuses autres personnes engagées dans l'action humanitaire – le monde serait encore plus insupportable qu'il ne se présente ici.

Ce que nous assistons au Proche-Orient, sous forme d'une stratégie d'extermination génocidaire contraire au droit international à l'encontre des populations vivant autour d'Israël – et, bien que cela retienne moins l'attention des médias, dans d'autres régions du monde, comme au Congo ou au Soudan – c'est le visage hideux de la pire perversion de l'être humain, issue d'une soif de pouvoir et d'une violence débridées et autocratiques: une dérive mentale et émotionnelle et un comportement humain malsain qui en résulte, dépourvu de toute raison humaine.

Cela ne signifie pas pour autant qu'un tel comportement malsain ne suivrait pas une certaine logique: celle du pouvoir fondé sur l'argent, une logique qui prend en otage tous les acteurs impliqués – ceux qui ne veulent pas perdre leur place dans cette structure de pouvoir – ou les lie à elle par des méthodes à la Epstein. Et qui, par un matraquage médiatique incessant et un travail de manipulation permanent, empêche les autres de laisser suffisamment de place à leurs sentiments humains spontanés pour les réduire



Un enfant, parmi des millions d'autres qui ne connaissent que la guerre. D'après un rapport de l'UNICEF, en 2024, plus de 460 millions d'enfants ont grandi dans des zones de guerre (photo mad)

au silence. La soif de pouvoir et l'avidité ont conduit – et ce n'est pas la première fois dans l'Histoire – à un excès de violence qui fait des victimes de tous côtés: les victimes, les auteurs – et les «spectateurs».

Car là où le droit international est bafoué, là où la Charte des Nations unies est réduite à l'absurde, là où les droits de l'homme semblent inexistantes – partout où cela se produit, les fondements de la vie en société sont niés. Niés – mais pas abolis. Car on ne peut pas les abolir. Ils font partie de la *condition humaine*, des conditions de notre existence

en tant qu'êtres humains. On peut les nier. On peut les enfreindre – mais on ne peut pas les faire disparaître. Elles existent avec nous – et nous avec elles.

Cependant, ne pas respecter les exigences de la *condition humaine* a inévitablement des conséquences. Moins on en tient compte, moins on en est conscient, moins on les respecte et moins on les met en pratique, moins notre vie sociale devient humaine, à grande comme à petite échelle. Celui qui coupe les ailes à l'oiseau ne le tue pas, certes, mais il l'empêche de voler. Pour pouvoir déployer

son véritable potentiel, l'être humain a besoin d'une vie en communauté humaine dans la paix, la liberté et la dignité humaine. Et ce, pour tous.

Ce ne sont pas seulement des idéaux. Des hommes de toutes les époques et de toutes les cultures s'y sont identifiés et s'y identifient encore aujourd'hui. Partout où elles ont été et sont toujours vécues, ils ont permis l'épanouissement de la société, s'accompagnant de possibilités plus riches pour l'épanouissement de l'individualité de chacun et d'une plus grande maturité sociale des communautés. L'être humain est – du point de vue des possibilités offertes par ses dispositions – un être «ultra-social». Il ne développe toutes ses capacités spécifiquement humaines que dans le cadre de relations sociales: la marche debout, le langage et la pensée, la conscience de soi, la capacité de comprendre – toutes ces facultés ne se forment qu'au sein et par le biais des relations entre êtres humains. Ce n'est qu'au sein de ces relations et grâce à elles que nous pouvons développer les capacités intellectuelles, émotionnelles et manuelles dont la combinaison, dans la technologie moderne, par exemple en l'art de guérir, nous a permis d'améliorer et de préserver la vie à ce point.

Notre sociabilité comprend également la capacité à faire preuve d'empathie, à s'entraider et à être là les uns pour les autres. De nombreux résultats de la recherche moderne sur le développement montrent que l'enfant naît avec cette orientation sociale. Mais celle-ci ne peut s'épanouir que dans un environnement social, au sein de

suite page 2

Lorsque le monde des enfants s'effondre

Entretien de Karin Leukefeld avec Dr. Ghassan Abu Sitta*



Ghassan Abu Sitta
(photo gascf.org)



Karin Leukefeld
(photo ef)

Pendant plus de trente ans, Ghassan Abu Sitta a vécu des expériences lors des interventions de guerres et de crises qui l'ont amené à développer une «médecine aux conflits» telle qu'elle n'est enseignée, discipline unique au monde, qu'à Beyrouth. Les attaques ciblées contre le système de santé à Gaza et également au Liban, Israël les avait effectuées, pour ainsi dire, de «manière spectaculaire» et, particulièrement révoltant comme dit le médecin, lors de son l'entretien avec Karin Leukefeld publié ci-dessus, en est sorti absolument impuni. Le droit humanitaire et international a été massi-

vement ignoré. Le génocide contre les Palestiniens en Gaza se dirige actuellement contre la population du Liban, dit Abu Sitta. Ce n'est guère la première épreuve réservée à cette population ravagée. Abu Sitta rappelle les «attaques pager» du 17 septembre 2024 pendant lesquelles plus de 3000 personnes au Liban ont subi des blessures les plus graves qui les marqueront pendant toute leur vie.

Israël avait délibérément dépassé toutes les lignes rouges, établies après la seconde guerre mondiale, affirme-t-il, et ce encouragé et soutenu par les Etats-unis et certains pays européens. «Cette manière de procéder fait preuve qu'Israël n'agit que dans son propre intérêt à lui», ajoute-t-il. On devra clairement dénoncer cette complicité. Pour Abu Sitta, ces brutalités illustrent qu'elles font pleine campagne de détruire dans ses fonds le Droit international. Pour le montrer, il met le doigt sur le fait que le représentant de longue date d'Al-Kaïda, Abu Mohamed Al Jolani, ait été déclaré non coupable des sanctions US et UN et qu'en même temps des juges de la Cour de Sanctions Internationales à Den Haag ainsi que la courageuse Mandataire spéciale de l'ONU des Droits de l'homme dans les Territoires Palestiniens Occupés, Francesca Albanese, avaient été puni par de graves sanctions pour avoir nommé les activités d'Israël contre les Palestiniens un génocide. Les organisations humanitaires et internationales sont souvent en mission dans les régions de guerre et de crise, se trouvant dans des guerres qui sont aussi financés par des gouvernements de leur pays. En vue du génocide au Gaza une distinction à usage strict s'impose, dit Abu Sitta. Ce qu'il faudra, c'est t le renouveau de l'«Accord social» dit le médecin. Dans les organisations humanitaires et d'aide on en parlerait intensément.

L'interview a été menée le 1 mai 2026 en anglais, et traduit en allemand par l'auteure.

Karin Leukefeld: Dr. Ghassan, vous êtes Palestinien, votre pays est occupé. Nous nous rencontrons ici à Beyrouth, vous êtes un ressortissant britannique et recteur de l'Université de Glasgow. Où vivez-vous?

Dr. Ghassan Abu Sitta: Je fais la navette entre les deux pays. Lorsque je suis revenu de Gaza j'ai essayé plusieurs fois d'y retourner, les Israéliens m'ont interdit l'entrée dans le pays. Comme, entre 2011 et 2019 j'ai dirigé ici à l'hôpital de l'Université Américaine (AUB) le service de chirurgie plastique j'avais encore des contacts. Pour nous il était tout de suite évident que la guerre israélienne contre le Gaza n'était qu'une partie d'un projet régional à dimension beaucoup plus ample, pour dominer et changer la carte géographique de la région. Et tout a été fait pour suivre cette stratégie.

Très vite, la guerre s'est donc dirigée contre le Liban. J'ai démenagé et je suis arrivé ici le 17 septembre 2024. (C'était le jour des «agressions Pager»). Je devais reprendre comme professeur enseignant la chaire de la médecine de conflits. Cette chaire reflète le fait que nous vivons dans une région où le blessures de guerre se trouvent au sommet des entraves à la santé humaine. C'est le Liban tout entier et ici, l'hôpital AUB, qui ont été marquées intensément, dans leur histoire, par cette sorte de blessures.

Vous avez fondé un fonds d'aide pour les enfants palestiniens de Gaza.

Lorsque nous avons établi le Fonds Ghassan Abu Sitta pour les enfants il s'agissait de faire venir ici des enfants palestiniens de Gaza et

de les soigner. Notre motif était qu'on avait ici des connaissances professionnelles en grande mesure et de l'expérience pour le traitement de telles blessures, surtout dans l'hôpital intégré à l'Université américaine comme on ne les trouve nul part au monde, sauf dans des hôpitaux militaires. Vous trouveriez nul part une installation académique civile où on trouve autant de savoir professionnel sur les blessures de guerre. Elles datent des guerres au Liban, des invasions israéliennes au Liban, mais aussi des guerres de l'Irak et en Syrie. De toutes ces guerres, des blessés ont trouvé moyen de se faire soigner ici. Beaucoup d'entre eux étaient des patients repérés des MSF, Médecins sans Frontières.

La complexité de beaucoup de blessures de guerre auxquelles je me trouvais confronté à Gaza ont exigé le savoir professionnel de médecins qui ont soigné pendant toute leur vie des enfants blessés. Nous pouvions amener des enfants de Gaza au travers d'Egypte. Mais lorsque la guerre de 2024 a aussi embrasé le Liban nous avons soigné, à part les enfants palestiniens, des enfants libanais aussi. Et c'est ce qu'on fait jusqu'à aujourd'hui. Pendant la dernière guerre en 2024 nous avons soigné plus de 1 400 enfants qui avaient été blessés dans des guerres. Nous les avons traités en chirurgie reconstructive – avec réhabilitation – et soignés médicalement. Et parallèlement à cela nous avons également hospitalisé chez nous, au Liban, davantage d'enfants en provenance de la bande de Gaza, en vu de la chirurgie reconstructive.

suite page 2

* Karin Leukefeld est ethnologue, spécialiste de l'islam et des sciences politiques, ainsi qu'historienne. Elle travaille comme correspondante indépendante depuis 2000. Elle s'intéresse principalement au Proche-Orient et au Moyen-Orient. Son dernier ouvrage s'intitule «Guerre au Proche-Orient. Géopolitique, dévastation, résistance et renouveau d'une région» (Hintergrund-Verlag 2024)

Ghassan Abu Sitta est chirurgien, spécialisé en chirurgie plastique. En tant que volontaire pour Médecins sans frontières (MSF), Abu Sitta a été déployé dans de nombreuses zones de guerre et de crise. Depuis 2024, il dirige la nouvelle chaire de «médecine des conflits» à l'Université américaine de Beyrouth (AUB).

«Le monde auquel nous ...»

suite de la page 1

relations de confiance, où nous sommes libres de défendre nos propres intérêts, de manière à ce qu'ils servent la vie en communauté et, par là même, notre liberté en tant qu'êtres humains et ainsi notre dignité humaine. Les connaissances issues de nombreux domaines – de l'étude de l'histoire de l'humanité, de l'anthropologie, de l'anthropologie culturelle, de la philosophie, de la philosophie du droit, de la psychologie et de nombreux domaines connexes – fournissent à cet égard une abondante documentation. Bien plus que l'étude des bénéfiques boursiers des entreprises d'armement.

Quiconque veut rejeter cela comme de l'idéalisme doit se demander s'il s'est vraiment penché sur toutes les connaissances disponibles aujourd'hui – et s'il sait également combien d'efforts les partisans du pouvoir de tous les temps déploient pour empêcher que ces connaissances ne deviennent du domaine public. Les rejeter sert les mêmes intérêts de pouvoir. Ce n'est pas un hasard si, par exemple, la psychologie d'Alfred Adler – qui a abordé le problème du pouvoir comme une dérive de la vie affective humaine et a placé la structure sociale de l'existence humaine tout entière au centre de la compréhension psychologique – a été si peu prise en compte jusqu'à aujourd'hui.

Des décennies après la fin de la guerre mondiale, les espoirs sincères de l'humanité et de toutes les personnes humiliées et bafouées par les génocides reposaient sur l'interdiction de la guerre d'agression, s'appuyaient sur la «Déclaration universelle des droits de l'homme» de 1948 – une première dans l'histoire mondiale – et sur les pactes qui en découlent – contraignants pour les Etats – ainsi que sur la Charte des Nations unies. Il s'agissait là d'accomplissements d'hommes et

de femmes de tous les continents, dont la conscience morale et juridique les poussait à ériger un rempart juridique afin d'empêcher que les catastrophes vécues ne se reproduisent.

Aujourd'hui, nous nous trouvons face à leurs ruines. Des ruines du droit, de l'humanité, de la confiance humaine, sans lesquelles une vie constructive et la reconstruction ne sont pas possibles.

Lorsque le seul objectif est d'amener ses semblables, à l'aide de ses propres «réécits» ou «discours», à accepter ou à approuver de telles horreurs, ce sont bel et bien les fondements mêmes de la vie humaine qui sont remis en cause. Une coexistence fondée sur la manipulation «astucieuse» de l'autre, sur la tromperie, de la perfidie et de la malhonnêteté – par exemple des négociations visant à gagner du temps, le mépris des normes généralement reconnues du droit international, le déni des droits humains dans une prison à ciel ouvert – une telle structure nous conduit au bord de l'autodestruction. De telles structures mafieuses ne peuvent pas servir de fondement à la vie humaine sur cette planète. Tout comme l'éducation à la haine, l'éducation à un sentiment de supériorité, associée au mépris des autres, laisse des traces psychologiques qui s'opposent diamétralement à l'idée d'une personnalité humaniste capable d'exploiter pleinement son potentiel humain.

Nous dépendons les uns des autres. Nous avons besoin de contacts sociaux humains fondés sur la confiance, sans lesquels l'enfant ne peut devenir un être humain, sans lesquels l'adulte périrait lui aussi, et sans lesquels aucun domaine de la vie humaine ne peut véritablement fonctionner. Nous avons besoin de la vie en communauté et de la coopération des autres – personne ne peut échapper à cette logique de la coexistence humaine. C'est sur cela que doit reposer la politique.

Ce qui se passe au Proche-Orient – et pas seulement là-bas – est un véritable désastre. Les erreurs de l'Histoire sont déjà suffisamment terribles lorsqu'elles résultent de l'ignorance. Mais comment qualifier les «erreurs» d'aujourd'hui, qui sont commises en toute connaissance de cause – sous le couvert d'un discours fallacieux sur la démocratie, sur de prétendues valeurs, sur la lutte contre le terrorisme et sur des menaces – notamment nucléaires – qui, en réalité, existent depuis des décennies dans notre propre camp?

Dans notre pays, on accepte encore que les personnes qui s'insurgent contre le fait d'être privées de tous leurs droits soient exposées à un génocide en tant que «terroristes présumés» ou «potentiels». Les véritables terroristes, en costume-cravate, exécutent quant à eux les ordres de leurs financiers depuis la passerelle de commandement invisible de la géopolitique transatlantique. Et pour cela, ils se tapent dans le dos, se racontent leurs «réécits» pour justifier des actes qui ne peuvent l'être – qui ne font que reproduire la logique du prince absolu, qui se place au-dessus de toute loi. Protégés par des «Ministères de la Vérité» qui traquent toute opinion et tout reportage divergents dans les pays transatlantiques comme une «menace».

Certes, nous ne percevons pas encore ici toutes les conséquences de cette situation. La vie y est encore relativement agréable. Certes, les signes de déclin sont bien visibles dans tous les pays occidentaux, mais «l'orchestre» continue de jouer.

Ce que l'humanité a conquis après les horreurs de deux guerres mondiales – l'interdiction du recours à la force inscrite dans la Charte des Nations unies, la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, les pactes relatifs aux droits civils et politiques ainsi qu'aux droits économiques, sociaux et culturels, les Conventions de Genève et bien

d'autres choses encore – nous devons le récupérer. Pour cela, il faudra un débat approfondi et la prise de conscience généralisée que ces accords ne sont pas de simples «arrangements», mais des fondements établis par la raison, qui ne sont pas négociables.

On a beau tourner et retourner la question comme on veut: les enfants de Gaza, les enfants du Liban, ce sont aussi nos enfants. Notre conscience, notre capacité à éprouver de la compassion, nous confronte inévitablement, si nous l'écoutons, à la question suivante: «Et si j'étais à la place de l'autre?» Un individu seul ne peut pas bouleverser le monde. Mais il peut faire quelque chose, sans quoi tout le reste ne sert à rien: il peut se demander: «Et si j'étais cet enfant à Gaza, au Liban?» Ce n'est pas un mérite d'être né ailleurs. Nous avons la capacité de nous mettre à la place des autres – sans elle, nous ne pourrions pas vivre, grandir, trouver notre chemin. Malheureusement, cette capacité est massivement restreinte par de nombreuses influences et idées fausses sur l'être humain, notamment par des préjugés idéologiques et les attitudes de division qui en découlent. Mais cette simple question, chacun peut se la poser. C'est la voix intérieure de notre nature sociale, la voix de la conscience, qui pose cette question et nous libère ainsi des chaînes des erreurs qui la freinent – c'est le premier acte, plus qu'une «idée», mais le tout premier acte humain. Ce que chacun fait ensuite, il le sait et le fait à partir de son sentiment humain le plus profond, à nouveau éveillé.

C'est le sentiment que Ghassan Abu Sitta exprime lui aussi: «Cela doit cesser!» Et la prise de conscience suivante: «Gaza n'est pas un cas isolé. Ce qui se passe à Gaza se reproduira partout.» Ce n'est pas le monde que nous voulons. *Il doit changer, devenir plus humain – pour tous.*

«Lorsque le monde des enfants s'effondre»

suite de la page 1

C'est un très grand nombre d'enfants, Combien de médecins travaillent dans votre unité? On nous met à disposition tous les services de l'AUB, ici à Beyrouth. Cela dépend donc de la nature de la blessure. Quelques enfants ont besoin d'une opération orthopédique, d'autres doivent être traités par des médecins oculistes, d'autres ont besoin d'opérations plastiques. Ici, à l'hôpital AUB, nous avons donc accès à beaucoup d'unités spécialisées où les enfants sont traités selon leurs blessures. Depuis que cette guerre actuelle a commencé, nous collaborons avec un projet commun avec l'œuvre «Aide aux Enfants» de l'Unicef et avec le Ministère libanais de la Santé. Nous sommes l'organisation dans laquelle on envoie la totalité des victimes enfantines du Liban tout entier, nous avons donc affaire à toutes les blessures survenant en pédiatrie de guerre.

Quel âge ont-ils, vos patients?

Hier j'ai opéré un enfant de sept mois, et les plus âgés ont 17, 18 ans. Nous définissons comme enfant un patient à moins de 18 ans.

Le seul nombre des meurtres indique les transformations infligées aux familles palestiniennes. J'entends que pour les enfants palestiniens on prévoit, après l'opération et le temps du traitement, un séjour de rétablissement dans une famille hôte. Comment procédez-vous?

Nous nous efforçons qu'au moins une partie de la famille accompagne les enfants. Selon les attitudes des autorités israéliennes et vu le nombre restreint de ceux auxquels on permet de quitter le Gaza c'est le plus souvent un des parents autorisés à accompagner l'enfant. Les rails à Gaza se produisent de sorte que dans beaucoup de cas les parents de nos patients sont tués. Nous avons donc chez nous des enfants dont s'occupent une tante ou un oncle ou bien un des parents ayant survécu. Souvent ce sont des grands-parents, les seules survivants. Ces dimensions des meurtres ont complètement détruit les familles palestiniennes. Il suffit de regarder les personnes adultes arrivant avec les enfants.

Concernant les enfants blessés dans les guerres de Syrie ou de l'Irak, y en avait-il des soutenus de cette manière, eux aussi? Entre 2012 et 2019, j'ai participé à un projet semblable, en faveur des enfants blessés par la guerre. A l'époque j'étais le dirigeant d'un service de chirurgie plastique à l'hôpital AUB. Nous poursuivions un projet dans le



Le Dr Ghassan Abu Sitta, visiblement bouleversé. Conférence de presse deux heures après le massacre à l'hôpital Al-Ahli de Gaza, le 17 octobre 2023. Selon les autorités sanitaires locales, 471 personnes ont été tuées et 342 blessées. (photo: gascf.org)

cadre duquel on s'est aussi occupé d'enfants blessés en provenance de Syrie. En même temps je me suis aussi occupé d'enfants blessés irakiens ayant atteint l'hôpital AUB suite à une convention entre l'hôpital AUB et le ministère de santé irakien.

Le monde qu'ils connaissaient n'est plus

Y a-t-il des similarités entre les blessures de guerre dans les différents pays? Ou bien sont-elles différentes?

La nature des blessures de guerre varie. Les enfants palestiniens de Gaza et les enfants libanais sont blessés chez eux, de la même manière. Ou bien ils sont blessés dans une voiture alors qu'ils tentent de fuir leur domicile. Cela signifie qu'ils ont perdu sans distinction des frères et sœurs ou des parents, voire les deux. La blessure n'est pas seulement physique: ces enfants sont également blessés sur le plan émotionnel, social et existentiel. Le monde de ces enfants a disparu. Le monde qu'ils connaissaient n'existe plus. Leur maison, leur famille, leur quartier, leurs frères et sœurs, leur école, tout cela n'existe plus. Et maintenant, dans cette guerre actuelle, nous constatons ces blessures aussi chez les enfants libanais. Tous ont été blessés chez eux. Presque tous ont perdu soit leurs parents, soit leurs frères et sœurs.

Entre-temps, nous sommes passés à réunir toute l'équipe qui s'occupe des enfants. Il s'agit notamment de la question de savoir comment parler avec ces enfants lorsqu'ils se

réveillent en soins intensifs. Comment leur dire que leurs frères et sœurs ont été tués, que leurs parents ont été tués? Nous avons donc renforcé notre équipe avec un psychologue. L'un de nos collègues travaille au service de soins palliatifs pédiatriques de l'hôpital AUB; il va désormais collaborer avec nous. Cela nous aide d'annoncer ces mauvaises nouvelles aux enfants. Nous devons le faire en collaboration avec le membre de la famille qui a survécu. Et nous devons le faire correctement.

L'hôpital AUB est un hôpital universitaire. Est-ce que des étudiants en médecine s'occupent également des enfants blessés?

Oui. Notre chaire de «médecine en situation de conflits» est une chaire pédagogique. Elle reconnaît que tout médecin formé dans cette région doit également être formé au traitement des conséquences sanitaires de la guerre. En effet, les blessures de guerre constituent un facteur important dans les soins de santé locaux. Si demain, un médecin diplômé est en mission en Palestine, au Liban, en Syrie, en Irak ou en Libye, il sera confronté à des blessures de guerre massives et à leurs conséquences. C'est pourquoi nous sommes convaincus que la formation médicale dans notre région doit inclure le traitement des blessures de guerre.

Quelles sont les réactions des étudiants face à leur travail avec les enfants blessés?

Vous serez surpris: beaucoup d'étudiants souhaitent faire ce travail. Nous leur mon-

trons également que la compréhension des aspects sociaux et psychologiques est tout aussi importante que, lorsqu'il s'agit de s'occuper de ces petits patients les soins cliniques. Chez nous, ils doivent apprendre à voir et à traiter les blessures de guerre d'une manière différente, sous un angle nouveau.

Les étudiants n'ont probablement pas encore été confrontés à ce genre de blessures. Existe-t-il un réseau de soutien?

Il y a un soutien, oui. Cela a été convenu avec les centres de formation médicale. C'est également indispensable, car le traitement des blessures de guerre chez les enfants est beaucoup plus complexe.

Vous avez dit que, dans d'autres pays, ces blessures sont traitées dans des hôpitaux militaires. Mais ici, à Beyrouth, c'est une institution existentielle?

Oui, et c'est aussi une question d'expérience. Pour moi, il est clair qu'on ne peut pas croire que cette guerre sera la dernière. La guerre qui mettra fin à toutes les guerres, pour ainsi dire...

... comme on disait à propos de la Première Guerre mondiale, et le résultat était alors une paix qui mettait fin à toute paix...

Oui, c'est exactement ainsi que les choses se passent...

Lorsque vous avez parlé de vos expériences à Gaza à votre retour, fin 2023, vous avez également dit que cette guerre allait s'étendre au Liban.

Exactement. Il est évident qu'Israël veut transformer tout ce qui se trouve au sud du fleuve Litani en une zone semblable au nord de Gaza. La terre brûlée, y compris les entreprises qu'Israël engage pour déblayer lui-même les ruines des villages. Il ne doit même plus y avoir de ruines là-bas, seulement un terrain plat. Israël paie aux entreprises 5 000 shekels par bâtiment détruit déblayé, soit la même somme qu'à Gaza. Ce sont les mêmes entreprises qu'ils ont engagées pour Beit Hanoun et Jabalia qu'ils font «ranger» maintenant Khiam et Bint Jbeil.

Cette chaire de «Médecine en situation de conflits» est tout à fait exceptionnelle; on ne trouve rien de tel dans les universités européennes. Comment avez-vous réussi à la fonder? Dès 2011, lorsque j'ai travaillé ici pour la première fois, j'avais remarqué que les collègues de

Les Etats sont censés maintenir et reconforter l'aide médicale au cours des conflits armés

Appel en commun, signé de la Présidente du CICR, du Directeur général de l'OSM et du Président international de MSF (Médecins sans Frontières) lors de la dixième journée commémorative de la Résolution 2286 concernant l'aide médicale au cours de conflits armés, prise par le Conseil de sécurité des Nations Unies

Genève (CICR) – Il y a dix ans, le Conseil de sécurité de l'ONU adopta à l'unanimité la résolution 2286 sur les soins médicaux lors de conflits armés. Aujourd'hui, la situation est encore plus préoccupante qu'elle ne l'était à l'époque. Dix ans après, il n'y a pas de quoi s'en féliciter: nous constatons par contre un brûlant échec.

Alors que les violences ciblant des structures médicales, des véhicules sanitaires et des personnels de santé se poursuivent sans relâche, les atteintes que cette résolution entendait prévenir n'ont pas reculé. Au contraire, elles se sont multipliées et, dans de nombreux contextes, se sont intensifiées. En tant que dirigeants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Médecins Sans Frontières (MSF), nous nous associons à d'autres membres de la communauté internationale pour lancer un appel urgent à l'action.

Chaque jour, nos équipes assistent à des tragédies sur les lignes de front des crises les plus dévastatrices du monde lorsque l'invulnérabilité des services de santé est compromise. Des hôpitaux sont réduits à l'état de ruines, des ambulances sont entravées et retardées sur leur parcours, et des médecins, des infirmiers et des patients sont trop souvent pris dans des attaques qui font des morts et blessés. Des personnes succombent à des blessures pourtant non mortelles, des femmes sont parfois contraintes d'accoucher sans prise en charge, et des communautés entières sont privées de l'accès à des services vitaux. Lorsque les soins de santé n'offrent plus de sécurité, c'est souvent le signe avant-coureur le plus manifeste que les règles et les normes destinées à limiter les dommages causés par la guerre sont en train de s'effriter. Lorsque les hôpitaux et les prestataires de soins sont pris pour cible, nous sommes confrontés non seulement à une crise humanitaire, mais aussi à une crise de l'humanité.

Les Etats et toutes les parties à un conflit armé doivent se conformer aux règles protégeant les soins de santé. L'obligation incombant aux Etats au titre du *droit international humanitaire* (DIH) de «respecter et faire



«Lorsque les hôpitaux et les prestataires de soins sont pris pour cible, nous sommes confrontés non seulement à une crise humanitaire mais à une crise de l'humanité.»
(photo CICR)

respecter... en toutes circonstances» leur impose non seulement de se conformer eux-mêmes à ces règles, mais aussi d'user de toute leur influence pour faire en sorte que les autres Etats et parties à un conflit fassent de même.

Les recommandations du Secrétaire général de l'ONU qui accompagnaient la résolution 2286 constituent toujours une feuille de route claire et réalisable pour les Etats. Le CICR, l'OMS et MSF se tiennent prêts à aider les Etats à mettre en œuvre ces mesures de la plus haute importance, par leur présence sur les terrains de conflit, leur savoir-faire médical et leurs capacités opérationnelles.

Nous rappelons également la résolution 65.20 de l'Assemblée mondiale de la Santé, adoptée en 2012, qui a introduit l'idée de collecte et de diffusion systématiques de données relatives aux attaques contre les soins de santé par l'OMS. Il est essentiel de renforcer l'harmonisation et la transparence des mécanismes de signalement pour établir une base de données probantes, éclairer les initiatives de prévention et les interventions, et soutenir les efforts de responsabilisation.

Pour appuyer et faire avancer la résolution 2286, qui exige de «toutes les parties à un conflit armé qu'elles respectent pleinement les obligations que leur impose le droit international [...] de garantir le respect et la protection de l'ensemble du personnel médical et des agents humanitaires dont l'activité est d'ordre exclusivement médical, de leurs moyens de transport et de leur matériel, ainsi que des hôpitaux et d'autres installations médicales» et, pour empêcher une nouvelle décennie de dégradation des normes et de violences injustifiables qui pèsent sur les soins de santé dans les situations de conflit, nous appelons tous les Etats à mettre d'urgence en œuvre les mesures suivantes:

- Traduire les engagements existants en actions concrètes visant à mettre en œuvre la résolution 2286, et promouvoir activement les initiatives fructueuses, notamment les résultats des travaux du groupe de travail sur la protection des hôpitaux de l'Initiative mondiale sur le DIH;
- intégrer la protection des soins de santé dans la doctrine des forces armées et de sécurité, les règles d'engagement et les

lignes directrices opérationnelles, afin que les obligations découlant du DIH deviennent une réalité;

- réviser, promulguer et renforcer les législations nationales visant à protéger les soins de santé dans les conflits armés;
- allouer des ressources financières, techniques et opérationnelles adéquates pour mettre en œuvre des mesures qui protègent les soins de santé et encouragent à respecter leur fourniture;
- utiliser tous les moyens disponibles pour inciter d'autres parties à des conflits, notamment celles que les Etats soutiennent sous quelque forme que ce soit, à se conformer aux obligations qui leur incombent de protéger les soins de santé;
- conduire des enquêtes rapides, transparentes et impartiales sur les attaques contre les soins de santé et soutenir les efforts visant à garantir que les auteurs répondent de leurs actes, conformément aux cadres juridiques applicables;
- rendre compte, régulièrement et en toute transparence, de la mise en œuvre de la résolution 2286, notamment des progrès, des difficultés, des bonnes pratiques et des enseignements en résultant, en vue d'appuyer sa mise en œuvre pleine et entière.

Il y a dix ans aujourd'hui, la communauté internationale réaffirma sa volonté que les lois régissant les conflits armés soient respectées et que les blessés et les malades, ainsi que les personnes qui les prennent en charge, devaient être protégés. Aujourd'hui, les établissements de santé continuent d'être endommagés ou détruits. Le personnel médical et les patients sont toujours ciblés par des attaques qui font des morts et des blessés. Ce n'est pas la loi qui est en cause, c'est la volonté politique.

Nous exhortons les dirigeants du monde entier à prendre des mesures et à exercer leur autorité politique nécessaire pour mettre un terme à ces violences. Les soins médicaux ne doivent jamais sortir victime des conflits. •

Source: <https://www.icrc.org/fr/stellungnahme/ikrk-who-msf-gesundheitsversorgung-darf-nie-opfer-des-krieges-sein-resolution-2286> le 03/05/2026

«Lorsque le monde des enfants s'effondre» suite de la page 2

l'hôpital AUB qui traitaient les blessés de guerre avaient suivi leur formation pendant la guerre civile (1975-1990). Par contre, les jeunes collègues qui arrivaient des Etats-Unis ou d'Europe, manquaient de toute expérience. Elle se réduisait lorsque les collègues plus âgés prenaient leur retraite. Compte tenu de la situation instable de cette région, il fallait que quelque chose change. L'expérience du traitement des blessés de guerre devait être institutionnalisée afin qu'elle reste au sein de l'établissement et puisse se transmettre aux générations montantes. C'est ainsi qu'est né ici le département «médecine en situation de conflits».

Le programme couvrait la recherche, la formation et la pratique clinique. Nous nous sommes concentrés sur le traitement des enfants victimes des guerres en Syrie et en Irak, notamment avec le soutien du Ministère irakien de la Santé, comme je l'ai déjà mentionné. Ce travail a pu se poursuivre jusqu'en 2019, date à laquelle l'effondrement du système bancaire libanais a tout interrompu. C'était lors de mon retour au Royaume-Uni.

Les guerres se poursuivaient dans la région – en Syrie, en Irak, au Yémen. Et vous avez continué à participer à des missions sur différents fronts?

En effet, en tant que médecin, j'ai souvent été envoyé sur le terrain, et lorsque la guerre de Gaza a éclaté en 2023, l'AUB à Beyrouth a décidé de créer une chaire de «médecine en situation de conflits». A mon retour de Gaza, on m'a demandé si je souhaitais en prendre la direction en tant que professeur, d'autant

plus que j'avais participé à l'élaboration du programme de «médecine en situation de conflits». C'est ainsi que l'on a créé ici la «médecine en situation de conflits».

Tout est en constante évolution. En réalité, nous devrions aujourd'hui remplacer le terme «médecine en situation de conflits» par «chirurgie d'après-guerre». Jusqu'à présent, on parlait de «chirurgie de guerre», et le médecin était celui qui enlevait les balles et recousait les os. Mais nous constatons que chaque aspect de la médecine est influencé par les blessures. Nous avons besoin d'ophtalmologues, de microbiologistes, de médecins spécialisés en soins intensifs, de chirurgiens orthopédistes et vasculaires, et bien plus encore. Tout comme la révolution industrielle a influencé la médecine moderne, les guerres entraînent des bouleversements d'une ampleur similaire qui façonnent la médecine dans tous les domaines.

Pour ceux qui ne sont pas du métier – serait-il possible de nous donner l'un ou l'autre aspect concret?

Il ne s'agit pas de créer une nouvelle discipline, mais de comprendre et de prendre en compte, dans chaque domaine, les particularités des blessures de guerre et la manière dont elles se manifestent. Un ophtalmologue doit comprendre comment l'onde de choc d'une explosion lacère l'œil, et comment il peut préserver au mieux ce qui reste lorsque des éclats ont pénétré dans l'œil. Un chirurgien orthopédiste doit comprendre la différence entre une fracture causée par un accident de la route et une fracture causée par une explosion.

En plus, nous sommes confrontés à un énorme problème situé au domaine de la

microbiologie. Dans toute la région, nous luttons contre des bactéries multirésistantes. Ce phénomène a été décrit pour la première fois après 2003, par les Américains, qui parlaient d'«Iraqibacter». Ils ont découvert ces bactéries chez des soldats irakiens revenus de la guerre en Irak, atteint d'infections bactériennes. Ces bactéries se montraient être résistantes à la plupart des antibiotiques. Aujourd'hui, presque tous les blessés de guerre, à Gaza et au Liban, sont infectés par des bactéries multirésistantes. Nous constatons que tout ce qui concerne la santé humaine est transformé, modifié par la guerre. Il est donc nécessaire qu'au sein d'une institution académique ou d'une clinique, il y ait toujours des spécialistes qui soignent ces patients et qui soient formés pour en comprendre ces corrélations.

Tout ce qui concerne le bien-être humain est transformé par la guerre.

Vous n'êtes pas seulement un chirurgien expérimenté et un professeur enseignant à l'Université américaine et à la clinique de Beyrouth, vous vous exprimez également en public sur la guerre et ses conséquences. Vous êtes même allé jusqu'à qualifier certains Etats européens d'«axe du génocide», pour quelle raison?

Il ne fait aucun doute qu'Israël n'aurait pas pu commettre le génocide à Gaza sans le soutien matériel de divers Etats. Le Royaume-Uni n'a pas seulement fourni des armes à Israël et apporté un soutien financier au pays: 60 % de la surveillance électronique a été assurée par des avions de la Royal Air Force ayant décollé de Chypre. Lorsque les Israéliens ont bombardé le Yémen, des avions de l'armée de l'air italienne

les ont ravitaillés en carburant. Les Américains ont fourni 80 % des armes et des munitions, l'Allemagne se trouvait en deuxième position. Par ailleurs, je suis convaincu qu'Edward Said avait raison lorsqu'il constatait que «c'est le chien qui remue la queue». Israël reste une colonie de colons de l'impérialisme occidental. C'est pourquoi il est soutenu par les Etats occidentaux.

Certaines personnes occupant un poste comparable au vôtre ne s'y prononcent pas, ou très peu. Vous, en revanche, vous exprimez haut et fort vos vues – est-ce aussi le résultat de ce que vous avez vécu et vu depuis des décennies?

Oui, en effet. Il n'est pas question de rester les bras croisés après que 22 000 enfants ont été assassinés en toute impunité. 64 000 enfants se sont retrouvés orphelins. Quand j'étais à Gaza, j'ai commencé à inscrire une formule sur les dossiers des patients, une sorte de code: «WCNSF, Wounded Child no surviving Family – enfant blessé, dépourvu de famille survivante». C'était un avis destinée au personnel du service social de l'hôpital Al-Shifa, qui devait nourrir l'enfant. Le lendemain donc, quelqu'un devait donner à manger à l'enfant, s'occuper de lui, changer ses pansements. C'est un phénomène que je constate à nouveau ici. Je ne l'ai jamais vu auparavant, dans aucune de mes missions. Il faut que cela cesse. Il faut rompre avec cette nouvelle forme de génocide. Gaza n'est pas un cas isolé. Ce qui se passe à Gaza se reproduira partout.

Grand merci, Docteur, de cet entretien. •

Première publication <https://www.nachdenkenseiten.de/?p=150133> du 9/05/2026

(Traduction Horizons et débats)

Il ne restera alors plus grand-chose de l'Allemagne

Erich Vad, Général de brigade, tire la sonnette d'alarme face à l'orientation irresponsable de la politique étrangère allemande

par Peter Küpfer

Dans un entretien récemment retransmis sur KLARTEXT Deutschland, le général de brigade (en retraite) Erich Vad, conseiller en matière de politique militaire et de sécurité auprès du Bundestag et du gouvernement allemand, met en garde contre une escalade toujours plus dangereuse en matière de politique de sécurité allemande. L'objectif annoncé devant le monde entier par le chancelier fédéral Merz, à savoir «mettre sur pied l'armée conventionnelle la plus puissante d'Europe» d'ici 2039, s'inscrit dans le cadre d'un tournant stratégique qui ne vise plus à éviter la guerre, mais à remporter une victoire militaire en cas de conflit avec la Russie. De l'avis de Vad, il s'agit là d'un objectif irréaliste et «extrêmement dangereux». Le texte ci-dessous fait le point essentiels de l'appel de Vad, ainsi que la retranscription fidèle de ses propos basée sur le transcrit suivi d'un commentaire.

De sérieux doutes concernant l'évaluation du gouvernement allemand

Pour Erich Vad, le fait que le revirement de la politique de sécurité allemande ne vise plus à préserver l'Allemagne, sa population et son territoire des conflits armés, mais s'oriente au contraire vers une confrontation armée incontournable avec la Russie, représente un risque majeur. Pour rappel, Vad souligne que, lors de la création de la Bundeswehr, l'opinion générale était qu'en tant qu'armée purement de milice et de défense, elle devait préserver l'Allemagne de toute nouvelle implication de guerre. En termes strictement militaires, le principe était que l'armée allemande se bornerait à une force de dissuasion pourtant efficace, au point de pouvoir éviter qu'une autre guerre éclate sur le territoire allemand ou en sorte.

Ces derniers temps, tout au contraire, la population subit un matraquage médiatique continu de la part du gouvernement, des partis politiques qui le soutiennent et des médias courant normal qui ne cessent de marteler qu'une attaque russe imminente contre les pays d'Europe de l'Est voisins de l'Ukraine serait inévitable et qu'elle déboucherait, après la défaite de ces derniers, sur une incursion russe en Europe occidentale, et inévitablement en Allemagne également. Aux yeux de Vad, rien ne vient étayer cette nouvelle version de l'ancienne théorie américaine des dominos concernant la présumée agressivité de la Russie. A ce théorème, Vad oppose ce que des experts, non pas les moindres, n'ont cessé de souligner indépendamment les uns des autres – depuis le début de la guerre en Ukraine: que suite à la dénonciation unilatérale par les Etats-Unis des accords de contrôle des armements (y compris nucléaires), l'objectif principal de la Russie est d'assurer la sécurité de sa population.

Par ailleurs, conquérir l'Europe, en plus d'être irréalisable sur le plan militaire, ne serait pas dans les intentions de la Russie. Pour Vad, le discours officiel de l'UE et de l'Allemagne concernant une potentielle – et selon lui, irréaliste – menace russe alimenterait la panique et conduirait à une nouvelle grande guerre contre la Russie. Or, dit-il, la Russie n'est pas n'importe quel adversaire, mais la plus grande puissance nucléaire du monde, largement supérieure aux Etats-Unis et même à la Chine en termes de puissance destructrice.

La rhétorique agressive ne camoufle pas l'absence de stratégie fondée

Erich Vad affiche son inquiétude face à ton agressif des déclarations officielles allemandes: «Compte tenu de la situation réelle, nous devrions faire preuve de plus de modération et de discernement. [...] Je déplore que nos responsables politiques tiennent des propos incendiaires à l'égard de la Russie. [...] Quand on imagine ce que pourrait être la riposte armée [russe] face à l'escalade allemande, de plus en plus bellueuse, ces discours musclés ne correspondent absolument pas à la réalité.» Dans ce contexte, Vad s'exprime sans ambiguïté lorsqu'il rappelle que «la Russie n'est pas un pays comme les autres». La Russie est la première puissance nucléaire au monde. Elle possède plus de têtes nucléaires que les Amé-

«En cas de guerre, les systèmes d'armes américains de l'OTAN, installés chez nous, auront un impact jusqu'au cœur de la Russie – mais c'est nous qui en subirons ses réponses massives, pas eux.»

«A l'heure actuelle, voilà où nous en sommes: cette année, on va installer des missiles américains à moyenne portée dans la région de Wiesbaden, et bien sûr, également des boucliers antimissiles, et tout ça pour contrer les missiles russes lancés depuis Kaliningrad, les armes hypersoniques, bref, toute la panoplie. Cela n'a fait l'objet d'aucune discussion, il n'y a pas eu de débat à ce sujet. Or, si nous agissons isolément, comme c'est actuellement le cas à l'égard de la Russie, sans chercher à concilier nos intérêts avec ceux de la partie adverse, ni même en discuter avec elle, cela peut s'avérer extrêmement dangereux. Parce que, en cas de conflit, les Américains pourraient intervenir depuis l'Allemagne pour frapper au cœur de la Russie – ce que certains de nos responsables politiques auprès de l'UE ont l'air de considérer comme une excellente chose. Mais dans ce cas,

ceux qui en subirait toutes les conséquences, ça ne seraient pas les Etats-Unis, mais bien nous, ici même. [Ce qui se passe actuellement,] c'est tout simplement une dissociation de la sécurité européenne de celle américaine.

Or, même pendant la Guerre froide, tout a toujours été mis en œuvre pour éviter d'en arriver là. Ici même, en Allemagne, nous avions alors la plus forte concentration de forces armées au monde. C'était l'époque où l'on misait tout sur la force de dissuasion, avec un très gros risque que ça tourne mal. Si ça avait été le cas, il ne serait plus rien resté de l'Allemagne. Et ce que beaucoup de gens ont du mal à comprendre, c'est encore le cas aujourd'hui».

(Le général de brigade Erich Vad lors d'un entretien, le 30 avril 2026, avec KLARTEXT Deutschland) (Traduction Horizons et débats)

ricains, et nettement plus que les Chinois. Pour lui il est évident que, dans le cas d'une défaite sur le champ de bataille, si elle se verrait contraindre de se retirer du Donbass, la Russie recourrait à l'arme nucléaire. Dans ce contexte, Vad évoque présente la situation où se trouvait John F. Kennedy en 1962: si les Soviétiques avaient insisté sur leurs positions à l'époque en déployant en effet des missiles russes sur le sol cubain, Kennedy aurait dû faire recours à l'arme nucléaire. Vad insiste sur ce que c'est justement ce genre de scénario que les Russes veulent éviter aujourd'hui en Ukraine, tout comme c'est la raison majeure pour laquelle la Russie s'oppose à ce pas que l'Ukraine adhère à l'OTAN.

L'heure est grave

Pour illustrer la réalité de ces menaces, Vad utilise un exemple actuel qui fait froid dans le dos: «Il y a deux ans, nous avons conclu un accord de défense avec les Britanniques. Il portait sur des questions maritimes, mais aussi sur la construction de drones de combat, et nous avons signé un accord de coopération en ce sens. Récemment, les Britanniques nous ont informés que l'Ukraine allait recevoir 120 000 de ces drones de combat capables d'atteindre des cibles situées profondément à l'intérieur même du territoire russe. Les Russes n'ont pas tardé à réagir, en annonçant haut et fort: «Vous faites comme vous voulez, mais dans ce cas nous ajouterons à notre liste de cibles potentielles l'ensemble des entreprises d'armement qui vous fournissent. Voilà où mène l'escalade allemande: dans une impasse totale. Je suis certain que dès que les Ukrainiens disposeront de ces systèmes, ils auront le feu vert pour ouvrir le feu. C'est la catastrophe assurée.»¹ Vad adresse la même mise en garde à l'encontre de ceux qui, selon lui, agissent de manière irresponsable et souhaitent voir l'Ukraine devenir membre de l'UE au nom de la solidarité européenne: «Je considère cette démarche comme extrêmement dangereuse. Le traité sur l'Union européenne contient l'article 42, qui prévoit l'obligation d'assistance mutuelle. Si nous accueillons, dans l'UE, un pays en guerre, c'est que nous faisons entrer la guerre en Europe».

Une situation alarmante

Vad reproche à l'Allemagne d'avoir commis une grave erreur stratégique en continuant, même après la guerre froide, à se ranger sans réserve du côté du plus fort, au lieu de s'engager activement, dans un monde devenu multipolaire, en faveur d'un dialogue sur une question devenue extrêmement sensible: celle de la sécurité – des deux côtés. Pour mener une politique de sécurité rigoureuse, on



Erich Vad (photo capture d'écran)

doit avoir une politique étrangère juste et cohérente, axée sur une diplomatie responsable et soucieuse de l'équilibre. Aujourd'hui, les dirigeants allemands s'enorgueillissent d'avoir rompu tout contact avec la Russie: «L'Allemagne d'aujourd'hui y a complètement brisé tout échange bilatéral avec la Russie. C'est une situation intenable pour l'Allemagne, extrêmement risquée [...]. Si nous en arrivons là, c'est-à-dire à ce que pré-

voit le «Plan opérationnel Allemagne» du gouvernement fédéral, alors nous aurons tout fait de travers. Si Friedrich Merz devait devenir le premier *Kriegskanzler* (chancelier de guerre) de l'histoire d'après-guerre, cela signifierait que nous avons tout raté en matière de politique de sécurité. Nous aurions beau disposer de l'armée conventionnelle la plus puissante d'Europe, cela ne nous servirait à rien. Il faut donc repenser notre approche. Nous avons besoin d'une nouvelle stratégie, dans le cadre de laquelle il faudra admettre que nous devons allier puissance militaire et sagesse politique, et, en fin de compte, parvenir à un équilibre des intérêts avec la Russie.»

Des stratégies aboutissant à un embrasement général

Un autre facteur qui pourrait compromettre une politique de sécurité purement militaire dans un monde devenu multipolaire réside, aux yeux de M. Vad, dans le manque de crédibilité auprès de la population. Comme il le dit lui-même, nombre de citoyens, en particulier les plus jeunes, n'adhèrent pas à l'idée qu'on puisse défendre l'Allemagne dans l'Hindou Kouch ou sur le Dniepr. Cette nouvelle doctrine dite de «défense préventive» représente pour lui un revirement brutal par rapport à l'essence et à l'esprit même d'une République fédérale qui a longtemps inspiré le respect dans le monde entier.

Mais alors, se demande Vad, comment encourager activement la paix dans le monde, alors que l'Allemagne, sous l'égide d'une OTAN devenue agressive, soutient activement un pays belligérant en lui fournissant formation, argent, armes et rhétorique guerrière, et bientôt peut-être des soldats allemands? Pour Vad, il s'agit là d'une césure logique et, pire, une anti-stratégie désastreuse: «La sécurité garantie par la grande puissance américaine et ses intérêts ne constitue plus, et n'a d'ailleurs jamais constitué, une véritable stratégie de sécurité; elle a toujours dépendu de la bonne volonté des Etats-Unis, devenue hautement versatile. Or, l'actuelle stratégie nationale de sécurité doit persévérer à avoir pour objectif essentielle l'intégrité territoriale de l'Allemagne. On ne peut pas considérer comme sérieuses des politiques qui nous mènent sciemment vers un autre enfer de la guerre».

pk. Erich Vad se montre profondément alarmé, notamment en raison de sa connaissance des documents stratégiques allemands récemment publiés en vue de la préparation d'une guerre de grande envergure contre la Russie – la «Stratégie militaire» nationale de l'Allemagne fédérale et le «Plan opérationnel-Allemagne». Pour Vad, tous deux reprennent intégralement de l'OTAN leurs scénarios de menaces, qui diabolise la Russie, négligeant ainsi la mission première figée dans le *Grundgesetz* allemand: protéger la population d'une nouvelle guerre. Ce qui veut dire aussi: aborder la question de la sécurité de manière globale, et non pas uniquement sur le plan militaire. Les nouveaux concepts stratégiques allemands misent sur l'armement seul. Ils prévoient en plus que le gouvernement allemand puisse décréter, lui seul, des mesures d'urgence «aux cas d'aggravation de la menace», pratiquement sans contrôle démocratiquement installé. Il n'est pas difficile de voir que cela vise précisément à restreindre encore davantage la liberté d'expression, déjà fortement mise à mal – non pas en Allemagne seulement.

Le Conseil fédéral suisse vient de publier son projet de loi intitulé «Maintien de la sécurité intérieure en cas de menaces» qui va dans le même sens. Non seulement la Suisse officielle a volontairement appliqué, sans discernement, les sanctions de l'UE contre la Russie, mais elle s'est également jointe avec zèle à la campagne de diabolisation de tout ce qui est russe – et cette soumission manifeste devant «les plus forts» (USA, OTAN, UE) a suscité, notamment dans le monde non-occidental, de l'indignation envers la Suisse, jadis fief de la neutralité par principe. Désormais, en Suisse aussi, le terrain se prépare pour traiter les propos critiques envers la ligne poursuivie en tant que «désinformations» et ainsi «comme des activités au service de l'ennemi». Or, ce musellement autoritaire détruit précisément ce qui fait l'essence même de toute véritable démocratie: le dialogue, la discussion approfondie des opinions divergentes. Dans ce contexte, la courageuse mise en garde d'un officier de carrière allemand mérite notre attention, tant en Allemagne qu'en Suisse. Conscient de la situation précaire, il plaide pour un retour aux véritables missions d'une armée constituée de «citoyens en uniforme» et non pas de mercenaires. Ce qu'il a à dire à ce sujet mérite d'être discuté en Suisse également – discuté et non pas banni du débat.

¹ Cette situation s'est désormais concrétisée et semble avoir conduit la population russe, y compris au sein des instances décisionnaires russes de premier plan, à intensifier la pression en faveur de la poursuite de la guerre, notamment en menant des contre-attaques ciblées contre les sites de production des drones de combat à longue portée.

Source: KLARTEXT Deutschland: «L'ex-général Erich Vad lance un message d'avertissement concernant le risque de guerre: il ne resterait alors plus grand-chose de l'Allemagne», 30 avril 2026, consulté le 10 mai 2026

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,

l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,

du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Redaction
Peter Küpfer
Redaction et administration
Case postale 247, CH-9602 Bazenheid
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros
ISSN 1662 – 4599

©2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Bazenheid».



ISBN 978-3-8648-9492-3

Allemagne – comment réagir à l'imposition collective de la stratégie belliciste?

par Karl-Jürgen Müller

Il y a près de deux siècles, *Georg Büchner* écrivit sa pièce historique «Dantons Tod» (La Mort de Danton). *Danton*, d'abord fervent partisan de la Révolution française et son régime sanguinaire, en devint par la suite son esprit le plus critique. L'une des scènes finales du drame – lors de l'exécution publique de Danton et de ses partisans début avril 1794 – dépeint une foule populaire parisienne acclamant les décapitations et préférant des injures à l'encontre des condamnés à mort. Cependant, la soif de sang des Jacobins radicaux gravitant autour de *Robespierre* n'avait en rien soulagé les souffrances du peuple affamé, bien au contraire. D'où venait donc cette jubilation irritante? – Ou peut-être précisément à cause d'elle?

Quelques semaines plus tard – un épisode que Büchner n'évoque plus – cette même foule acclamera avec la même ferveur l'exécution des Jacobins radicaux de Robespierre.

Büchner fait dire un partisan de Danton [ils sont entre-temps accusés de lâcheté envers la Révolution sachant quel sera leur sort – la guillotine], à un de leurs anciens amis, maintenant leur juge: «Vous nous tuerez le jour où vous perdrez la raison; vous les tuerez [Robespierre et ses associés] le jour où vous la retrouverez.» Büchner aurait-il approuvé ce verdict? Était-il vraiment «raisonnable» d'exécuter Robespierre et son comité en juillet 1794? Ce qui suivit (le Directoire puis le pouvoir absolu de *Napoléon*) fut pourtant tout aussi inhumain.

Büchner entendait-il critiquer le peuple? C'est difficilement concevable – après tout, le célèbre cri «Paix aux chaumières! Guerre aux palais!» est le titre d'un appel que Büchner a écrit et diffusé en 1934, du temps des manifestations en Hesse dirigées contre l'absolutisme allemand. Büchner était compatissant envers son peuple souffrant comme celui français d'alors.

Peut-être que Büchner avait-il déjà partagé des concepts frôlant ceux d'*Alfred Adler*, fondateur de la psychologie individuelle, évolués un siècle plus tard. Durant la Première Guerre mondiale également, de nombreuses personnes subirent des brutalités énormes; des



Pour mémoire: voilà ce à quoi aboutit chaque guerre. – Un des multiples cimetières des victimes de la Première guerre mondiale, celui de Douaumont sur Verdun. – Alfred Adler, lui, en fut en pleine conscience avant de traiter le sujet de la guerre. (photo Wikimedia commons)

nations «de culture» s'affrontèrent et s'entre-tuèrent. En 1919, Adler écrivit à ce sujet¹:

«Chaque jour, la vénération de la maison régnante [la monarchie «de Danube»] était inculquée aux populations, dans leurs écoles déjà. [...] De faux ouvrages historiques vantaient la gloire guerrière de toute la patrie [...]. Du haut des chaires, des milliers de voix éloquents prêchaient sans cesse la servilité et l'obéissance inconditionnelle. Chaque chaire initiait l'étudiant zélé à l'art de la flagornerie. Dans les sociétés en temps de paix, l'ennui régnait; aucun esprit, aucun souffle d'esprit populaire n'animait un mouvement dissident. Journaux et magazines, politiciens et partis rivalisaient pour obtenir les faveurs des dirigeants. [...] Pendant des décennies, ce conditionnement d'un peuple soumis perdura, le plongeant dans l'insécurité et l'obéissance aux puissants. Puis vint la guerre, et personne ne savait d'où elle venait. Suivant toutes les règles éprouvées de la guerre, ils jetèrent un voile opaque sur la tête du peuple. [...] Malgré tous les actes de résistance manifestes, ce peuple, tenu en esclavage, manquait du lien unificateur de la

confiance mutuelle, d'un sens aigu et cultivé de la communauté.»

Ce qui se produisit lors du déclenchement de la Grande guerre:

«Ils [le peuple] firent de la nécessité une force! Dans le chaos qui se déployait devant eux, ils saisirent l'appel de l'état-major et, à contrecœur encore, ils se dirigèrent tout de même, chance-lants, dans la direction indiquée. Et soudainement, il leur sembla que c'était eux qui avaient lancé cet appel. Une leur d'espoir emplit leurs âmes. Ils avaient donc trouvé l'issue tant espérée. Désormais, ils n'étaient plus des chiens battus, exposés malgré eux à une pluie de balles; non, ils étaient des héros, des défenseurs de la patrie et de leur honneur! C'était eux qui avaient lancé l'appel, et c'est ainsi qu'ils marchèrent au combat, champions de la justice. Ce qui aurait pu encore empêcher certains individus de verser du sang fraternel – le péché du meurtre – s'évanouit donc dans l'ivresse de leur confiance en eux retrouvée et dans le sentiment d'irresponsabilité propre à tout mouvement de masse. Dans cette libération spirituelle du sentiment d'humiliation et de

dégradation humaines les plus profondes, dans cette tentative frénétique de se redécouvrir, ils évitèrent timidement de se rendre compte qu'ils n'étaient que de pitoyables victimes de la soif de puissances étrangères, préférant rêver d'actes héroïques accomplis de leur propre chef.»

Adler refuse pourtant de criminaliser les populations.

«Non!, affirme-t-il: «Quiconque a passé du temps parmi elles les absoudra de toute culpabilité concernant la guerre. Elles étaient immatures, autant sans repères que sans chefs fiables. Elles ont été entraînées, bousculées même vers l'abattoir. Il n'y avait justement personne pour leur avoir dit la vérité.» Or, leurs écrivains et journalistes étaient sous l'emprise ou à la solde du pouvoir militaire. Honteuses de leur humiliation, elles tentaient de se sauver sous la bannière – celle de leur oppresseur.»

Quant à moi, je trouve que le texte d'Alfred Adler de 1919 est en effet d'une grande actualité ce qui explique, je l'espère, ces amplies citations. L'importance d'Alfred Adler en la matière, les prendre comme point de départ d'un débat qui s'impose est capitale, notamment pour notre époque à nous. Dans l'océan d'idées toutes faites, Adler est un fort remède à la perplexité que nous ressentons face à l'évolution de la situation dans nos pays occidentaux, notamment la nôtre, celle qui se déjoue en Allemagne.

Un exemple choisi illustrera ce à quoi nous avons affaire – nous tous.

Le 12 mai 2026, le site web allemand *NachDenkSeiten* publie son article intitulé, en traduction française «Sanctions de l'UE contre les journalistes: le silence consternant règne frôlant la complaisance active de la société civile»². L'auteur a contacté de nombreuses organisations et institutions allemandes et internationales œuvrant, comme elles affichent avec ténacité, «pour les droits fondamentaux et humains», notamment en faveur de la liberté d'expression et de la presse. Le but de l'auteur consista à recueillir leurs commentaires concer-

suite page 6

«Non à l'économie de guerre»

Lors de leur assemblée plénière du 24 janvier 2026, les délégués syndicaux de l'IG Metall des usines Ford de Cologne ont adopté la déclaration «Non à l'économie de guerre – Nous ne sacrifierons pas nos enfants pour la guerre!».

Par cette décision, la corporation des délégués prend clairement position contre la reconversion des industries civiles vers la production d'armement. Nous avons invité des collègues de Ford Cologne et de Mercedes-Benz Düsseldorf pour discuter de la situation dans les usines et de la lutte contre l'armement et la guerre.

Voici le texte de la déclaration:

hd. Le 2 mai 2026, les membres et responsables du syndicat allemand IG Metall ont lancé une pétition en ligne reprenant les préoccupations et les passages de la Déclaration de Cologne «Non à une économie de guerre – Nous ne sacrifierons pas nos enfants pour la guerre!» en rédigeant leur propre pétition.

Nous, collègues d'IG Metall* chez VW, sommes profondément préoccupés par la course aux armements mondiale et la multiplication des conflits. En Allemagne, les premières usines sont déjà envisagées pour être converties à la production d'armements.

Quiconque nous promet des emplois dans ces conditions exploite de manière méprisante les craintes existentielles des travailleurs de l'industrie automobile. Les armements ne garantissent pas la paix, mais préparent le terrain à la guerre. Si le gouvernement déclare l'«état d'urgence», le droit de grève est restreint, le travail est obligatoire et des prolongations excessives du temps de travail sont imposées.

En «cas de guerre», conformément à la «Loi sur la sécurité de l'emploi» (ASG), le service militaire obligatoire sous peine d'emprisonnement est imposé aux prétendus spécialistes de toutes les catégories professionnelles. Sur les champs de bataille du monde entier, des

«Non à l'économie de guerre – Nous ne sacrifierons pas nos enfants pour la guerre!»

Le corps des délégués IG Metall des usines Ford à Cologne observe avec une grande inquiétude l'escalade mondiale de l'armement et la multiplication des guerres. En Allemagne, on cherche déjà les premières usines à être converties à la production d'armement. Ceux qui nous promettent ainsi des emplois tentent d'exploiter, de manière malhonnête, les craintes existentielles des salariés de l'industrie automobile. L'armement ne garantit pas la paix, mais prépare les guerres. Lorsque le gouvernement proclamera l'«état d'urgence», le droit de grève sera restreint, l'obligation de travail-

ler deviendra contraignante tout en imposant des mesures d'allongement extrême du temps de travail. En «cas de guerre», selon la «Loi sur la sécurité de l'emploi», s'y ajoutera une obligation de service, sous peine d'emprisonnement pour les récalcitrants, dirigés envers les prétendus spécialistes de toutes les catégories professionnelles. Dans les tranchées du monde entier, des gens comme toi et moi ne mourront pas pour des valeurs supérieures, mais pour les intérêts des grands actionnaires. L'industrie de l'armement se réjouit de l'explosion de ses profits. La réactivation du service militaire obligatoire est en préparation afin d'envoyer, à l'avenir, nos enfants, eux aussi, à la guerre.

Nous ne participerons pas à cette évolution! L'armement et l'économie de guerre vont à l'encontre des intérêts de nos collègues et de nos familles et sont en contradiction avec nos objectifs syndicaux. Réaffirmons notre slogan «Luttons pour chaque emploi!» et engageons-nous activement en faveur de notre mission majeure: «Paix, désarmement et entente entre les peuples» (Statuts, § 2 «Missions et objectifs de l'IG Metall»).

Et nous appelons le comité directeur d'IG Metall et tous les membres: Non à la transition vers une économie de guerre!

Source: <https://zakk.de/veranstaltungen/2026/05/13/130512026>; traduction de l'allemand Horizons et débats

Pétition: «Non à la transformation en une économie de guerre!»

gens comme vous et moi mourront, non pas pour des valeurs supérieures, mais pour les intérêts des grandes entreprises.

L'industrie de l'armement affiche des profits fulgurants. Le rétablissement de la conscription est en préparation, ce qui nous enverra, nous et nos enfants, au front. Actuellement, la guerre au Moyen-Orient provoque une flambée des prix de l'essence. On parle déjà d'une inflation galopante.

Nous ne l'accepterons pas! Le réarmement et une économie de guerre sont contraires aux intérêts de nos collègues et de nos familles et contredisent les objectifs de notre syndicat. Réaffirmons notre slogan: «Battons-nous pour chaque emploi!» Nous sommes pleinement engagés dans notre objectif de «Paix, Désarmement et Compréhension Internationale» (Statuts d'IG Metall, article 2, Missions et Objectifs d'IG Metall). Nous lançons un appel au directeur d'IG Metall, au comité d'entreprise et à tous ses membres: Non à la transformation en une économie de guerre! Premiers signataires:

Cem Ince, membre d'IG Metall, député du parti Die Linke au Bundestag; **Lars Hirsekorn**, membre d'IG Metall au comité d'entreprise de l'usine Volkswagen de Brunswick; **Sven Schramm**, délégué syndical d'IG Metall

et membre du comité d'entreprise de VW Saxe, usine transparente de Dresde; **Namik Sarikaya**, délégué syndical d'IG Metall de VW Kassel; **Tobias Blessmann**, membre d'IG Metall de l'usine Volkswagen de Kassel; **Dirk Hirsekorn**, membre d'IG Metall et ouvrier de VW Brunswick; **Ronny Vornkahl**, membre d'IG Metall au comité d'entreprise de VW Brunswick; **Mirco Baxmann**, délégué d'IG Metall de VW Wolfsburg; **Christoph Meyer**, délégué syndical d'IG Metall de VW Kassel. **Majuran Srisegaran**, délégué syndical d'IG Metall, VW Brunswick; **Stephan Krull**, ancien membre du comité d'entreprise de VW Wolfsburg; **Christos Palalis**, membre d'IG Metall du comité des délégués syndicaux (VKL) en tant que porte-parole des migrants, VW Salzgitter; **Mark Seeger**, membre du comité d'entreprise d'IG Metall, VW Brunswick; **Ricardo de Alessandro**, membre du comité d'entreprise d'IG Metall, VW Brunswick; **Hidir Budak**, membre d'IG Metall, usine Volkswagen Kassel; **Michael Schulz**, membre d'IG Metall, VW Brunswick; **Martin Kollek**, délégué syndical d'IG Metall, Volkswagen Group Services Brunswick; **Michael Werner**, membre d'IG Metall, Volkswagen Wolfsburg; **Agid Acer**, membre du comité d'entreprise d'IG

Metall, VW Brunswick; **Franziska Reuter**, membre du comité d'entreprise d'IG Metall, VW Brunswick; **Timo Reuter**, délégué syndical IG Metall, Salzgitter Peine, PowerCo; **Christoph Tonagel**, membre IG Metall du comité d'entreprise (VKL), VW Brunswick; **Thorsten Donnermeier**, membre IG Metall du comité d'entreprise (VKL), usine Volkswagen de Kassel; **Andreas Gärtner**, membre IG Metall du comité d'entreprise, usine Volkswagen de Kassel; **Ercan Laleli**, membre IG Metall du comité d'entreprise, usine Volkswagen de Kassel; **Arzu Karabulut**, membre IG Metall du comité d'entreprise, usine Volkswagen de Brunswick; **Michael Kunik**, membre IG Metall du comité d'entreprise, usine Volkswagen de Brunswick; **Konstantin Antjushin**, membre IG Metall, Volkswagen de Kassel.

* IGM = IG Metall (Syndicat industriel des métallurgistes). Avec plus de 2 millions de membres, IG Metall est le plus grand syndicat d'Allemagne et du monde. (réd.)

Source: https://storage.e.jimdo.com/file/41499154-3b3c-4374-ba01-497ee0c91cef/Unterschriftenliste_5.2.1.pdf; Traduction de l'allemand Horizons et débats La pétition peut être signée sur: <https://www.openpetition.de/petition/online/nein-zum-umbau-auf-kriegswirtschaft>

La neutralité – un acquis précieux du Siècle des Lumières

par Hans Bieri et René Roca*

Après la guerre de Trente Ans, la paix de Westphalie de 1648 a posé des jalons importants en matière de politique de paix, notamment en établissant les principes d'amnistie pour les belligérants et de tolérance religieuse. Ces éléments constituaient également des aspects centraux des débuts des Lumières, qui se poursuivirent plus tard avec l'élaboration du droit international (notamment par Emer de Vattel, représentant de l'École romande du droit naturel) et avec le débat sur les droits de l'homme. Ces éléments étaient également d'une importance particulière pour la Confédération neutre, qui fut impliquée dans les conflits armés, notamment lors des «troubles des Grisons». La Suisse est en outre devenue un pays souverain avec la paix de Westphalie. Vingt-six ans plus tard, en 1674, la Diète fédérale a pour la première fois officiellement déclaré la Suisse de «pays neutre». Toutefois, la conclusion d'alliances défensives restait autorisée et la Confédération était impliquée dans de nombreuses alliances. Cela a donné lieu à des contradictions, et les intérêts de puissance ont maintes fois bloqué une évolution pacifique. Malgré tout, la neutralité déclarée de la Suisse, multiculturelle et multiconfessionnelle, a progressivement permis d'atteindre l'unité recherchée. La Confédération réussit ainsi à rester à l'écart des guerres de religion, de conquête et de succession qui secouèrent l'Europe au début de l'époque moderne. En 1647, avec la «Defensionale de Wil», premier code de défense confédérale, la neutralité armée prit de plus en plus forme. Grâce à sa neutralité, la Confédération a également encouragé, dans le cadre de sa politique étrangère, de vastes procédures d'arbitrage et s'est fait un nom en tant que médiatrice. Les services de mercenaires ont eux aussi été de plus en plus critiqués et ont finalement été interdits.

Que signifie la neutralité suisse?

Le Congrès de Vienne de 1815 et la fondation de l'Etat fédéral en 1848 ont constitué des repères importants pour renforcer la neutralité suisse tant au niveau national qu'international. Le Règlement de La Haye de 1907 a apporté un complément décisif aux fondements de la neutralité de la Confédération. Même s'il a plus de cent ans, ce règlement de paix est toujours considéré aujourd'hui comme relevant du droit international coutumier. Il y est stipulé les droits et les devoirs d'un pays neutre. Ce sont des principes qui renvoient aux acquis du siècle des Lumières et du droit naturel moderne. Cela signifie essentiellement la non-participation de la Suisse à une guerre entre d'autres Etats (aujourd'hui complétée par une législa-

* Hans Bieri, Association suisse pour l'agriculture et l'industrie (SVIL), membre du comité de l'initiative sur la neutralité
René Roca, Institut de recherche sur la démocratie directe (FIDD), membre du comité de l'initiative sur la neutralité

tion sur le matériel de guerre aussi stricte que possible). Elle ne doit attaquer personne ni participer à aucune alliance militaire (comme l'OTAN aujourd'hui). La Suisse doit continuer à assurer sa propre défense dans le cadre de la neutralité armée et traiter les belligérants sur un pied d'égalité. Elle ne doit pas fournir de mercenaires aux parties belligérantes. Dans ce contexte, il convient également de remettre enfin en question les «services militaires modernes» de la *Swisskoy* au Kosovo dans le cadre de l'OTAN. Une autre obligation du pays neutre est de ne pas mettre son propre territoire à la disposition des parties belligérantes, ainsi que de respecter le droit à l'inviolabilité de son propre territoire.

La neutralité repose sur le constat que les conflits ne peuvent être résolus par la force, mais uniquement en remédiant à leurs causes. La neutralité exige de suivre attentivement les conflits, de les analyser et de ne pas «détourner le regard». Seule une attitude cohérente résolument neutre peut permettre à la Suisse de rester en dehors des conflits. L'Etat neutre doit se concentrer sur le conflit en soi et non sur une partie prenante spécifique. En s'abstenant de soutenir unilatéralement l'une des parties au conflit, la Suisse neutre peut contribuer à la résolution du conflit en proposant ses services de médiation et réaffirmer son rôle de puissance protectrice. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent clairement rejeter la violence, la guerre et le terrorisme, quelles qu'en soient les origines, exiger le dialogue et contribuer ainsi au mieux à promouvoir la paix. La position intransigeante de la Suisse neutre est également essentielle pour la cohésion interne de notre pays. Au lieu de moraliser, la Suisse, c'est-à-dire le Conseil fédéral et le Parlement, doit renoncer systématiquement à toute approche envers la politique de puissance. Dans ce contexte, les citoyens suisses ainsi que les médias ne doivent pas rester neutres sur le plan idéologique, mais restent libres à se forger leur opinion, affirmative ou critique, sur chaque conflit et la défendre publiquement. Vue de ce côté, la neutralité de principe protège également la liberté d'expression.

La neutralité sous pression

Les parties belligérantes qui souhaitent imposer leur suprématie refusent de considérer les origines et les causes des conflits comme des processus. C'est pourquoi les parties belligérantes qui misent sur leur suprématie n'ont aucun intérêt pour les positions neutres susceptibles de relativiser, par des arguments ou sur le plan territorial, leur prétention à la domination. Les parties belligérantes aspirant à la suprématie combattront donc ouvertement ou de façon dissimulée tout point de vue neutre. Les attaques incessantes et multiformes des Etats-Unis contre la Suisse

s'inscrivent également dans ce contexte. L'hégémonie, notamment celle des Etats-Unis, façonne la couverture médiatique, de sorte que l'attention est de plus en plus détournée des origines du conflit actuel, de ses évolutions dans le temps et son contexte géopolitique. Le conflit perd ainsi de ses contours le rendant incompréhensible pour le grand public. La clarté du déroulement des événements à la base de chaque conflit est ainsi voilée. Il n'en reste visible que ce que la puissance hégémonique concernée arrange méticuleusement par les voies médiatiques, réprimant à l'intérieur toute opposition notable et poursuivant impitoyablement sa stratégie de violence massive.

La déconstruction de la neutralité

Les parties belligérantes qui souhaitent imposer leur puissance perçoivent la position neutre comme une contrainte potentielle. Elles reprochent donc à cette position d'agir dans l'intérêt de la partie adverse. Les tentatives visant à déconstruire la neutralité, en la présentant tantôt comme une spectatrice passive, tantôt comme une alliée secrète de la partie adverse, servent les intérêts des partisans de la guerre et mériteraient ainsi d'être mieux élucidées. «Nous devons simplement garder à l'esprit le fait qu'au fond, aucun ressortissant d'une nation belligérante n'accepte l'attitude neutre. Il se peut qu'il y arrive en poussant à l'extrême son raisonnement mais il ne l'acceptera jamais de son cœur.» Cette citation de Carl Spitteler (1845–1924) date de plus de 100 ans. Cela n'empêche pas les opposants à la neutralité stricte de s'y accrocher encore aujourd'hui avec leur propagande et leurs insinuations absurdes. Ce n'est pourtant pas du «courant normal» mais résulte plutôt de la manipulation de l'opinion publique: la neutralité est dénigrée comme une lâcheté, plus encore, comme l'alliance secrète au profit de la partie belligérante opposée. Mais le rôle de traître n'appartient pas au neutre, mais à celui qui veut brader la Suisse, dans le dos de sa population, à des alliances étrangères belliqueuses. La «Stratégie de politique de sécurité» du Conseil fédéral du 12 décembre 2025 en témoigne éloquemment. Sur environ 60 pages, seules une page et demie est consacrée à la neutralité. Le débat au Conseil national sur la neutralité, lors de la session de printemps, s'est également révélé plus que décevant et, contrairement à celui du Conseil des Etats, il a en plus été insipide, dépourvu de substance.

Thomas Cottier (cf. «Neue Zürcher Zeitung» du 30 mars 2026) et René Rhinow (cf. «Neue Zürcher Zeitung» du 7 avril 2026) se révèlent être «architectes» de cette déconstruction. Ils semblent vouloir revenir en arrière, avant les Lumières, introduisent la notion de «neutralité situationnelle» (Rhinow) et ne font ainsi que promouvoir pour la Suisse la persévérance de



l'attitude consistant à «choisir la cerise sur le gâteau» qui blâme actuellement la Suisse. Rhinow le met sur le point en écrivant: «En clair: être et rester neutre lorsque cela sert notre sécurité, et abandonner cette neutralité lorsque des raisons impérieuses de politique étrangère, économique et de sécurité priment.» Cottier et Rhinow se livrent à un positivisme juridique réclamant en même temps l'intégration de la Suisse dans les structures centralistes dysfonctionnelles de l'UE et de l'OTAN. Ces deux organisations prônent une «Europe capable de faire la guerre» et entendent y parvenir par une politique d'alliances et de réarmement, tout comme à la veille de la Première Guerre mondiale.

La neutralité suisse au-delà de la vassalité

C'est par la neutralité que l'Europe pourra sortir de cette situation désespérément inextricable et renouer avec la mission universelle des Lumières. Tel doit être l'apport du renouveau de la neutralité suisse, et c'est pourquoi une définition claire de celle-ci doit être inscrite dans la Constitution fédérale, tout comme le propose l'Initiative sur la neutralité. Car la neutralité suisse est le résultat de son évolution sociale et économique particulière, qui s'est très tôt orientée vers l'avantage économique mutuel et non vers les empiétements coloniaux. La reconquête des acquis des Lumières, dont fait partie la neutralité, conduit en fin de compte à l'objectif d'une Europe confédérale.

La Suisse doit se tenir à l'écart des obligations d'alliance serviles et de la vassalité. Elle se permet ainsi d'avoir une opinion indépendante et bien fondée, tout en restant en contact avec tous dans un esprit de dialogue. La neutralité suisse est, au-delà de tous les partis, une mission politique de la Suisse. Le besoin de paix des populations doit primer sur les intérêts de la politique de puissance. Ce n'est qu'en défendant l'indépendance politique de la Suisse qu'il sera possible de préserver et de développer davantage les acquis d'une conception éclairée et libérale de l'être humain. Ceux qui, jusqu'à présent, brandissent le discours de l'«initiative de l'UDC» ou de l'«initiative de Poutine» ne font qu'esquiver la question des causes des conflits croissants. Ce faisant, ils acceptent, en partie inconsciemment ou par résignation, le processus actuel de mise sous tutelle. •

Source: «Neue Zürcher Zeitung», éd. du 30/04/2026.

(Traduction Horizons et débats)

«Allemagne – comment réagir à ...»

suite de la page 5

nant un fait récent. Comment ils réagissaient face aux sanctions imposées par l'UE à deux citoyens, un allemand, l'autre suisse, Hüseyin Doğru et Jacques Baud. Ces citoyens remettent en question la propagande de guerre de l'UE et de l'Allemagne osant exprimer leurs propres opinions, en s'appuyant sur des faits et des arguments solides. Il convient de noter que ces sanctions restreignent radicalement, entre autres, la liberté de circulation, la liberté d'exercer une profession et le droit de propriété, et visent à rendre impossible une vie normale. Le tout sans ouvrir aucune voie de procédure régulière ni judiciaire – sans accusation détaillée, sans procès d'une autorité juridique compétente, sans droit à l'audition ni à la défense. Une situation en effet kafkaïenne! Une violation flagrante des droits fondamentaux et humains. Si les choses étaient encore rendues de manière transparente, dans nos pays, il y aurait eu un tollé général accompagné de manifestations massives. Mais, ces temps actuels – règne un silence mafieux.

Or, la réponse à cette enquête, sollicitant les commentaires des adresses, fut désastreuse. Reporters sans frontières, le Syndicat des journalistes allemands ainsi que l'Association des journalistes allemands ont répondu de manière évasive ou en se faisant délibérément les porte-paroles de l'UE et du gouvernement allemand. D'autres organisations, directement

impliquées dans la défense de la liberté de la presse, comme la Fédération des éditeurs numériques et de la presse écrite (BDZV), l'Association des médias pour la liberté de la presse (MVFP), le Conseil allemand de la presse ainsi que la Conférence fédérale de la presse, n'ont pas réagi. Cela inclut Amnesty International, Human Rights Watch, le Conseil de l'Europe, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Association sociale allemande, la Confédération allemande des syndicats (DGB), la Conférence des évêques allemands, l'Eglise évangélique d'Allemagne, le Conseil central des musulmans d'Allemagne, l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU), l'Union chrétienne-sociale de Bavière (CSU), le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD), Alliance 90/Les Verts, le parti Die Linke, le Parti libéral-démocrate (FDP) ainsi que le Président fédéral Frank-Walter Steinmeier. Un professeur de droit constitutionnel autrichien, contacté à ce sujet, s'est fait en toute évidence les siennes les politiques de l'UE et de l'Allemagne. Seuls l'AFD et le BSW (Alliance Sahra Wagenknecht) ont exprimé de sérieuses inquiétudes quant à la démocratie et aux libertés en Allemagne (et dans l'UE). Il convient de préciser que les organisations et institutions contactées ne représentent pas les «populations» des Etats belligérants dont parlaient Georg Büchner et Alfred Adler. Mais parmi ces organi-

sations et institutions, nombreux sont ceux dont le public attend généralement de l'expertise et des analyses pertinentes, lui permettant de se forger sa propre opinion. Amnesty International ne s'est-elle pas érigée la gardienne des droits humains? Les Eglises chrétiennes ne sont-elles pas les phares en matière de morale et d'éthique? Les professeurs de droit constitutionnel ne sont-ils pas chargés de définir en détail ce qui est juste et ce qui ne l'est pas? Vers qui le public peut-il se tourner lorsque toutes les organisations et institutions importantes et influentes font défaut?

Les nationaux-socialistes ont rallié toutes les organisations et institutions importantes à leur cause décrétant que la «population» se confondrait avec la «masse» – dépourvue de dignité humaine qu'ils réservaient à la «communauté nationale» seule, selon les devises suivantes: «Citoyen allemand, tu ne comptes pour rien – c'est ton peuple qui est tout», ou «Un peuple, un empire, un chef!» ou «Fuehrer, commandez! Nous vous suivrons!»... L'Histoire ne se répète pas, mais les structures, les attitudes et les comportements misanthropes semblent ressurgir massivement, et de vue. Et le danger s'accroît d'autant plus que la politique d'un pays, y compris celle de l'Allemagne, s'oriente vers l'Etat de guerre.

Georg Büchner et Alfred Adler n'ont pas condamné leurs peuples, ni ceux vivant la Révolution française ni ceux de la Première Guerre mondiale. Nous ferions bien de suivre

leur exemple aujourd'hui. L'avenir nous réserve encore bien des épreuves. La raison et l'humanité ne pourront plus se justifier en inculquant le «peuple». Nous ne pourrions vivre dans la dignité réciproque que si nous ne nous laissons pas déstabiliser par ce que les données actuelles nous disent, si nous ne permettons pas aux alliances bellicistes de décomposer tout ce qui fait la conception de l'humanité.

P.S.: J'ajoute que l'Allemagne et la direction belliqueuse de l'UE ne représentent pas l'Europe, et certainement pas le monde. Ces temps-ci, des institutions et des personnalités occupant des postes à haute responsabilité s'engagent à dénoncer les appels à la guerre. Parmi elles, se trouvent par exemple le Pape Léon XIV, représentant suprême de l'Eglise catholique romaine. Dans un discours adressé aux étudiants et aux professeurs de l'Université La Sapienza, la plus grande université d'Italie à Rome, le Pape a réaffirmé son engagement en faveur de la paix (voir encadré, page 8). Ses nombreux auditeurs, dont grand nombre de jeunes, lui ont témoigné leur gratitude par une ovation en debout. Cela aussi porte en soi de quoi nous instruire. •

¹ Adler, Alfred. *Die andere Seite. Eine massenpsychologische Studie über die Schuld des Volkes.* Ds: Bruder-Bezzel, Altmuth. Alfred Adler. *Gesellschaft und Kultur (1898–1937)*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen 2009, pages 120–130

² <https://www.nachdenkseiten.de/?p=150304>

Où en sommes-nous avec l'Accord-cadre Suisse/Union européenne?

Le Conseil fédéral dissimule la marginalisation de fait du Parlement suisse

par Dr Marianne Wüthrich

La question en elle-même n'est pas hallucinante, plutôt sobre: les pilotes d'hélicoptère suisses sont-ils autorisés à transporter commercialement des passagers dans l'espace aérien suisse jusqu'à l'âge de 65 ans, ou la Suisse doit-elle se conformer à la limite d'âge de 60 ans, fixée par l'UE? Cependant, ce cas illustre parfaitement ce que signifierait l'adoption forcée du droit européen pour la souveraineté de la Suisse et pour la liberté de son Parlement de légiférer. Le processus d'adoption entraînerait un transfert massif de pouvoirs en Suisse vers l'exécutif. Cet exemple concret démontre clairement le choix du Conseil fédéral lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de notre pays ou de languir envers l'approbation de Bruxelles. Vous devinez facilement l'enjeu.

Intégrer les pilotes d'hélicoptère suisses dans la bureaucratie européenne?

L'Accord sur le transport aérien entre la Suisse et l'UE est l'un des sept accords qui forment les «Accords bilatéraux I» de 1999, entrés en vigueur le 1^{er} juin 2002. Cet accord fait lui aussi partie des cinq accords subordonnés à l'accord-cadre.

Brièvement quant au contexte: le 16 février 2021, la *Commission des transports et des télécommunications du Conseil national* a présenté une motion dont le contenu était le suivant: «Il est demandé au Conseil fédéral de créer, conformément à l'article 23 de l'accord sur le transport aérien, le cadre juridique d'une licence nationale de pilote professionnel pour l'espace aérien suisse, autorisant les pilotes à voler jusqu'à l'âge de 65 ans.»¹

Les motifs de la motion s'expliquent ainsi: «Le règlement (UE) n° 1178/2011 oblige la Suisse, comme l'UE, à limiter l'âge des pilotes d'hélicoptère à 60 ans. Cette limite d'âge arbitraire est absurde.» Des études médicales publiées par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) indiquent que les pilotes d'hélicoptère professionnels âgés de moins de 65 ans ne présentent pas de risque médical accru susceptible de compromettre la sécurité des vols, à condition qu'ils réussissent les examens médicaux et soient jugés aptes au vol. De 2014 à janvier 2020, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), par l'intermédiaire de l'AESA, a sollicité et obtenu plusieurs dérogations à la limite d'âge de 60 ans auprès de la Commission européenne. «Une nouvelle demande de dérogation, couvrant la période de janvier 2020 à janvier 2022, a été rejetée. Depuis lors, les négociations se trouvent au point mort.»

Commentaire: A quoi bon serait-il l'UE qui doit décréter l'âge maximum pour les pilotes d'hélicoptère suisses – qui ne sont autorisés à voler que dans l'espace aérien suisse? D'autant plus que nombre d'entre eux effectuent également des missions pour la Rega (le service suisse de secours aérien), qui apprécie sans aucun doute l'aide de tout pilote expérimenté!

La législation relève du Parlement – le Conseil fédéral la bloque

C'est ainsi que la commission compétente du Conseil national a chargé le Conseil fédéral, basé sur l'article 23 de l'Accord sur le transport aérien, de «créer le cadre juridique d'une licence nationale pour pilotes professionnels afin de répondre durablement à cette question en tant que l'espace aérien suisse y est impliqué».

L'article 23, paragraphe 1, de cet Accord de 1999 confère à chaque Etat contractuel le droit, dans le respect du principe de non-discrimination et des dispositions de cet accord, de modifier unilatéralement sa législation sur une matière régie par celui-ci.² Le Conseil fédéral s'est prononcé à l'encontre de cette motion. Cependant, le Conseil national et le Conseil des Etats l'ont approuvée, respectivement les 3 juin et 28 septembre 2021.

A ce moment-là, la situation se présentait claire et limpide. En Suisse, Etat de droit démocratique, c'est le Parlement qui gère son pouvoir législatif. Par sa motion, le Parlement avait chargé le Conseil fédéral (l'exécutif) de «soumettre à l'Assemblée fédérale un projet de décret ou de proposer une mesure» (article

«Le Parlement perdrait sensiblement de son importance»

mw. Conseil fédéral: «Les accords proposés garantissent les compétences constitutionnelles des cantons, de l'Assemblée fédérale, du Conseil fédéral, des tribunaux et du peuple, ainsi que les droits d'initiative et de référendum.» (Lettre d'accompagnement à la consultation du 13 juin 2025)

Bien sûr que le Conseil fédéral est parfaitement au courant que le Parlement suisse perdrait sa souveraineté législative en raison de l'obligation centrale du paquet bruxellois de reprendre le droit de l'UE. Il l'admet indirectement lorsqu'il affirme qu'il «informera» le Parlement et tous les milieux intéressés des modifications législatives à venir au sein de l'UE et de leur incidence sur les accords. Quant à nous, citoyens Suisses, nous ne voulons pas seulement être informés, nous avons l'habitude de décider nous-mêmes de nos affaires.

Le professeur de droit constitutionnel Paul Richli (Université de Lucerne) caractérise en termes clairs la dévalorisation du Parlement suisse en ces termes: «Avec la conclusion de ce paquet d'accords, l'autonomie suisse sur le champ des applications UE sur le marché intérieur appartient au passé. La Suisse se trouvera hors de possibilité d'adopter des lois et des ordonnances de manière autonome. La compétence réglementaire appartiendra exclusivement aux institutions de l'UE. Le Conseil fédéral n'a pas non plus la possibilité formelle de demander à la Commission européenne, au Parlement européen ou au Conseil de l'UE

d'adopter un acte législatif européen. Il en va de même pour l'Assemblée fédérale. Si l'Assemblée fédérale décidait néanmoins d'adopter un projet de loi de son propre chef, cela constituerait une violation de l'accord, ce qui autoriserait l'UE à prendre des mesures de rétorsion.» A la question du journaliste: «L'Assemblée fédérale qui perd sa compétence législative dans les domaines concernés – n'est-ce pas là une destitution de facto du Parlement?», Richli répond: «Oui, il s'agira sans aucun doute d'une destitution de par les faits.»¹

De même, à la question «Où voyez-vous le changement le plus important pour le système suisse?», le professeur Andreas Glaser (Université de Zurich) répond: «Au niveau du Parlement. Aujourd'hui de nombreuses modifications du droit européen ne sont pas reprises par la Suisse, par exemple en matière de libre circulation des personnes. Si la Suisse s'engageait à une reprise dynamique du droit, le Parlement serait réduit à reprendre les modifications du droit européen et de les mettre en œuvre au niveau national. [...] Le Parlement perdrait sensiblement de son importance.»²

¹ Odermatt, Marcel. «Affaiblissement de la souveraineté nationale.» Entretien avec le professeur Paul Richli. *Weltwoche* du 14 mai 2026

² Fontana, Katharina. «Andreas Glaser, spécialiste en droit constitutionnel: «En Suisse, on ne rend pas compte de la portée de l'accord avec l'UE.» *Neue Zürcher Zeitung* du 23 janvier 2024

120 de la *Loi sur le Parlement*). Le Conseil fédéral refuse donc manifestement de remplir son devoir comme l'illustre la motion qui est en suspens depuis près de cinq ans. Le compte rendu parlementaire actuel ne contient que la mention, autant laconique que mystérieuse suivante: «Etat des délibérations: un rapport sur l'état de l'avancement de la mise en œuvre de la motion est disponible.»

L'adoption «automatique» de droits issus de l'UE est déjà en cours

La déclaration du Conseil fédéral concernant le cas est court et sobre, disant: «Le règlement (UE) n° 1178/2011 a été intégré à l'Accord Suisse-UE sur le transport aérien en 2012 [...] et est applicable depuis lors.» Il convient de préciser que ledit règlement n° 1178/2011 UE est l'un des nombreux règlements et directives en provenance de Bruxelles qui se trouvent intégrés dans l'annexe de l'«Accord sur le transport aérien» depuis la conclusion des Accords bilatéraux I et depuis donc «applicables en Suisse.» Le peuple suisse a approuvé les Accords bilatéraux I lors d'un référendum en 1999, il est vrai, mais n'a pas alors consenti à l'intégration, en catimini, dans ces accords de futurs textes législatifs de l'UE, inconnus aux Suisses.

Le «règlement de la circulation aérienne» préfigure donc le changement de paradigme rampant qui passera des accords bilatéraux sur un pied d'égalité d'antan à l'adoption institutionnelle du droit UE imminente, prévue des adeptes du centralisme politique.

Du fait de cette réglementation, la Suisse est déjà membre de l'AESA, l'une des agences les plus réglementées de l'UE (à laquelle nous versons d'importantes contributions financières). Ce qui entraîne le fait que le Conseil fédéral doit se rendre régulièrement à Bruxelles pour pouvoir autoriser les pilotes d'hélicoptères suisses à transporter des passagers et à effectuer des missions de

sauvetage d'urgence «Rega» (secours aérien en cas d'urgence), et ce dans l'espace aérien suisse!

Solidement installés: les pèlerinages du Conseil fédéral suisse à Bruxelles pour y mendier des concessions UE

Le Conseil fédéral poursuit son rapport de la sorte: «Depuis 2014, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) demande à l'AESA des dérogations à sa limite d'âge. La Commission européenne a approuvé ces demandes jusqu'à présent; cependant, depuis 2018, ces approbations sont soumises à des limitations.» Une autre exception, pour la période 2020-2022, a été accordée uniquement aux pilotes effectuant également des vols sanitaires d'urgence dans le cadre de leurs fonctions. Par ailleurs, en 2020, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a fait pression auprès du Comité mixte Suisse-UE pour obtenir un relèvement de la limite d'âge, puis de nouveau dans une lettre adressée à la Commission européenne en février 2021.

Résumé de la réponse de la Commission européenne du 1^{er} mars 2021: Plus de six ans après l'entrée en vigueur de la restriction d'âge, les dérogations pour la Suisse prennent fin. La Commission UE vient d'annoncer, à Berne, de «prendre des mesures coercitives appropriées en cas de non-respect du droit applicable».

Notre Conseil fédéral excelle dans l'art de proposer des sanctions «appropriées» – dirigées contre son propre peuple!

Au lieu de s'opposer à la Commission européenne, le Conseil fédéral semble aller jusqu'à la soutenir en proposant des sanctions «palpitantes» contre notre pays quand il écrit: «Pour le moment, la Commission européenne a laissé en suspens les dimensions de ses mesures. A base de l'article 31 de l'Accord sur la circulation aérienne, par exemple,

une dérogation à la reconnaissance mutuelle des licences de pilote, y compris celles pour l'aviation régulière, d'affaires et privée, ou des restrictions importantes du marché seraient possibles.» Comme nous l'avons constaté à maintes reprises ces derniers temps, la partie adverse recourt immédiatement à la force, camouflée en «mesures de protection». Ceci n'est qu'un avant-goût de ce que l'Accord-cadre nous réserverait dans de nombreux domaines de notre droit, mais aussi quant aux principes fondamentaux de notre structure étatique: la Commission européenne, autoritaire, impose des sanctions, et le Conseil fédéral lui prête main-forte. Le pouvoir exécutif prime sur un modèle de gouvernement libéral respectueux de la séparation des pouvoirs.

Un «Comité mixte» pour neutraliser le Parlement suisse

Le Conseil fédéral poursuit, dans son rapport: «La motion exige que «le cadre juridique d'une licence nationale de pilote professionnel soit établi conformément à l'article 23 de l'Accord sur le transport aérien». Or, cette disposition n'autorise pas les réglementations unilatérales contraires aux principes de l'accord. La Suisse est libre, il est vrai, d'adapter unilatéralement sa réglementation mais ces aménagements sont soumis à l'approbation d'un «Comité mixte», c'est-à-dire par la Commission européenne.»

Contrairement aux autres accords conclus dans le cadre des Accords bilatéraux I, le Comité mixte de l'Accord sur le transport aérien de 1999 n'est pas un organe où les représentants de l'Administration fédérale suisse et de la Commission européenne peuvent échanger leurs points de vue sur un pied d'égalité et où les questions peuvent rester ouvertes en cas de désaccord. L'article 22 stipule que les décisions du Comité mixte sont contraignantes pour les parties contractantes et que l'UE est autorisée de «prendre des mesures de sauvegarde temporaires conformément à l'article 31» si elle refuse l'application de ces décisions par la Suisse. Par ailleurs, il est fort douteux que l'équipe du Conseil fédéral siégeant au Comité mixte défende en effet les intérêts suisses.

«Tout – sauf risquer un conflit ouvert avec l'UE...»

Dans sa réponse à la commission du Conseil national, le Conseil fédéral ne mâche pas ses mots concernant sa place dans cette constellation forcément conflictuelle: «Si la motion était mise en œuvre malgré les risques de représailles annoncées de l'UE, un cadre juridique devra être créé au niveau législatif. Dans le cas évoqué, le Parlement devra donc adopter une base légale.» Il réaffirme ainsi son intention de s'écarter de l'Accord de l'aviation avec Bruxelles. *Ce faisant, la Suisse provoquerait délibérément un conflit avec l'UE et compromettrait le bon fonctionnement, jusqu'ici remarquable, de l'accord sur l'aviation.*» (soulignement *mw.*)

La position du Conseil fédéral contre le Parlement suisse et son attitude servile envers l'UE doivent nous alerter, nous autres citoyens. Son soutien déjà manifestement unilatéral à la position de la Commission européenne est préoccupant.

La position du Conseil fédéral à l'encontre du Parlement suisse et son attitude servile envers l'UE devront nous servir d'avertissement, à nous autres, citoyennes et citoyens suisses. Le fait qu'il soutienne unilatéralement la position de la Commission européenne en s'opposant ainsi fermement à l'indépendance législative du Parlement suisse est alarmant. En Suisse, une démocratie directe, il va de soi que priver le Parlement de ses pouvoirs reviendrait à priver le peuple suisse, souverain, de ses pouvoirs lui garantis. Une chose ressort en toute évidence: sans loi du Parlement fédéral, pas de référendum.

«L'autonomie suisse sur le champ des applications UE sur le marché intérieur appartient au passé. La Suisse se trouvera hors de possibilité d'adopter des lois et des ordonnances de manière autonome. La compétence réglementaire appartiendra exclusivement aux institutions de l'UE.» (Paul Richli)

¹ Motion 21.3020, «Création d'une licence nationale de pilote professionnel»

² 0.748.127.192.68 Accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif au transport aérien du 21 juin 1999

Une nouvelle percée: «C'est une victoire pour la vérité, la dignité humaine et l'avenir de nos enfants»

Entretien avec Maître Srđan Aleksić, avocat



Srđan Aleksić
(photo kpe)

cf. Horizons et débats a régulièrement rendu compte du travail de M^e Srđan Aleksić, courageux avocat serbe qui, il y a cinq ans, s'est donné pour mission de venir en aide aux nombreuses victimes atteintes d'un cancer à la suite des frappes à l'uranium appauvri (UA) largués

massivement lors de la guerre de l'OTAN contre l'ex-Yougoslavie (1999). 27 ans après cette agression de l'OTAN, le nombre de cas de cancer ne cesse d'augmenter. Dragan Andric, engagé dans les opérations militaires au Kosovo, figure parmi les nombreuses victimes de cette guerre. Il a depuis lors développé un cancer de la thyroïde. Soutenu par son avocat, Srđan Aleksić, il a intenté une action en dommages-intérêts contre l'Etat serbe devant le tribunal de Vršac (Voïvodine) et a obtenu gain de cause. Dans son arrêt, le tribunal précise: «Après examen juridique des faits constatés, le tribunal estime que la demande du plaignant est fondée et donc pleinement recevable.» Dans ses arrêts, fait notable, le tribunal de Vršac a explicitement suivi la jurisprudence italienne en ce qui concerne le lien de causalité établi entre l'apparition de cancers et l'exposition à l'uranium appauvri.

Horizons et débats: Le 9 avril 2026, vous avez une nouvelle fois obtenu un jugement favorable devant le tribunal de Vršac. Qu'est-ce qui rend cette décision judiciaire si importante?

Srđan Aleksić: Cet arrêt judiciaire représente bien plus qu'un simple succès juridique. C'est une victoire de la justice mais c'est aussi une victoire pour tous ceux qui luttent depuis des années contre une maladie grave et pour leur dignité. La Cour a une fois de plus reconnu qu'il existait un lien de causalité entre l'exposition à l'uranium appauvri à la suite des bombardements de l'OTAN en 1999 et le développement de cancers agressifs. La décision rendue à Vršac confirme que la justice serbe est toujours plus disposée à reconnaître ce que de nombreuses victimes et leurs familles savent depuis des décennies: leur maladie n'est pas le fruit du hasard, mais la conséquence d'une contamination à long terme du sol, de l'eau et de l'air. Ce jugement redonne espoir à des milliers de gens en Serbie qui ont perdu leur santé, leur qualité de vie, voire même des proches. En tant qu'avocat et en tant qu'homme, ce jugement revêt pour moi une importance toute parti-

culière. Il montre qu'aucun combat mené au nom de la vérité et de la justice n'est inutile et que la persévérance, la professionnalité et la confiance en la justice peuvent mener à la victoire, même dans des situations qui semblaient désespérées.

Quels sont les fondements essentiels de ce jugement?

Le jugement s'appuie sur une documentation médicale exhaustive, sur des avis d'experts indépendants ainsi que sur de nombreuses études scientifiques nationales et internationales, lesquelles confirment les effets nocifs pour la santé de l'exposition à l'uranium appauvri.

La Cour a reconnu qu'il ne s'agissait pas d'une simple coïncidence spatio-temporelle, mais d'un lien de causalité sérieux entre le fait d'avoir séjourné dans des zones contaminées et l'apparition ultérieure de pathologies malignes graves. Elle a en outre estimé que l'Etat avait l'obligation de protéger ses citoyens et de leur accorder une indemnisation équitable en cas de préjudice.

Il convient également de souligner l'importance des conclusions tirées par la jurisprudence italienne, dont les conclusions rejoignent celles de la présente affaire dans de nombreux cas.

Dans quelle mesure ce nouvel arrêt peut-il vous aider à atteindre votre objectif à long terme, qui est de poursuivre l'OTAN en dommages-intérêts?

Toute décision de justice définitive rendue en Serbie constitue une étape supplémentaire vers la mise en cause de la responsabilité juridique internationale de l'OTAN. Dès lors que les tribunaux nationaux établissent un rapport de causalité entre les bombardements et de lourdes pathologies, cela crée une base factuelle et juridique solide pour de futures procédures devant les instances internationales. Notre objectif ne se borne pas à venir en aide à certaines familles en particulier. Notre but est de faire en sorte que la responsabilité de l'impact à long terme de ce type de munitions soit reconnue tant sur le plan historique que sur le plan juridique. Je suis convaincu que le jour viendra où ceux qui ont opté pour l'utilisation de ce type de munitions devront rendre des comptes devant les institutions internationales et devant l'Histoire.

La jurisprudence italienne a-t-elle joué un rôle dans ce jugement?



ISBN 978-3-911002-07-3

Sans aucun doute. Mon ami et collègue Angelo Fiore Tartaglia a obtenu plus de 500 jugements favorables aux soldats italiens qui s'étaient trouvés dans le même cas de figure, ainsi qu'à leurs familles, démontrant ainsi qu'il est possible de faire prévaloir la vérité devant les tribunaux, même quand les institutions en cause sont très puissantes. Ces victoires nous ont rendus plus forts, non seulement sur le plan juridique, mais aussi sur le plan humain. Elles ont prouvé que la justice ne connaît pas de frontières et

que la vérité reconnue en Italie peut également prévaloir en Serbie.

Pourquoi estimez-vous que l'utilisation d'uranium appauvri constitue un crime de guerre?

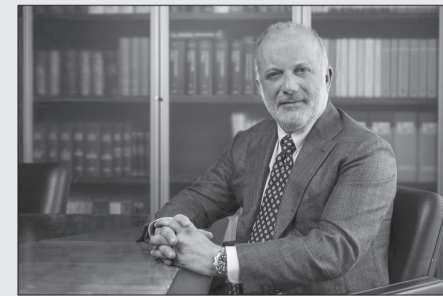
Tout simplement parce que les effets dévastateurs de ces munitions ne disparaissent pas avec la fin du conflit. Au contraire, ils perdurent pendant des décennies, contaminant le sol, l'eau et l'air, et touchant surtout les civils: les enfants, les femmes enceintes, les agriculteurs et les générations futures. Lorsqu'on utilise des armes dont les conséquences à long terme affectent de manière incontrôlable et sans discernement la population civile, alors se pose, d'un point de vue juridique et moral, la question d'une grave violation des principes humanitaires. C'est pourquoi l'utilisation de ces armes doit faire l'objet d'une évaluation juridique approfondie.

Comment expliquez-vous à vos compatriotes les raisons pour lesquelles vous poursuivez l'Etat serbe en justice?

Ce n'est pas contre la Serbie, en tant que nation, que j'ai engagé cette action en justice, et encore moins contre mon propre peuple. C'est tout le contraire: j'utilise les voies légales pour que les citoyens serbes se voient accorder par leur Etat la protection et l'indemnisation auxquelles ils ont droit en vertu de la loi. En indemnisant ses ressortissants, l'Etat se réserve le droit de réclamer le remboursement de ces sommes aux véritables responsables de ces préjudices. Cela ne fragilise pas la Serbie, mais renforce au contraire sa position sur le plan juridique.

Quelles vont être vos prochaines démarches? Nous allons continuer à engager de nouvelles actions en justice pour le compte de ceux de

Des jugements encourageants



Angelo Fiore Tartaglia (photo mad)

«Les premiers procès concernant les effets de l'uranium appauvri ont débuté en Italie, grâce au travail exceptionnel du M^e Angelo Fiore Tartaglia. Cet avocat fut le premier en Europe à prouver avec succès, devant les tribunaux, le lien de causalité qui existe entre l'exposition à l'uranium et les cancers ayant atteint des soldats italiens ayant servi en Bosnie, au Kosovo et en Irak. S'appuyant sur les résultats de laboratoires italiens et sur des analyses tissulaires réalisées grâce aux nanotechnologies, les tribunaux italiens ont reconnu la responsabilité de l'Etat en lui obligeant des indemnisations aux victimes [dans plus de 500 cas à ce jour]. Ces affaires ont créé un précédent en droit international constituant la base de procédures ultérieures à travers l'Europe. La Serbie a engagé ses propres procédures en se fondant sur ce précédent. Il ne s'agit pas d'initiatives nationales isolées, mais bien d'un combat juridique international dont l'enjeu consiste à acquiescer la reconnaissance des responsabilités et le droit à la santé, applicable à tous les victimes de ses armes hautement.» Dans ces procès, la juridiction établie exige la correspondance des preuves scientifiques, médicales et juridiques – l'Italie ayant été le premier pays à démontrer le poids de la science aboutissant à s'imposer comme fournisseuse de preuves incontournables au service du droit.»

Source: Srđan Aleksić. Uranium 238 – Human Rights and State Responsibility; Extrait du discours adressé au Bundestag allemand, le 5 novembre 2025

nos concitoyens malades qui vivent dans toutes les régions de Serbie. Parallèlement, nous rassemblons des preuves médicales, scientifiques et juridiques supplémentaires et renforçons notre collaboration avec des experts italiens, allemands ainsi que d'autres pays. De plus, nous allons poursuivre notre travail de sensibilisation à l'échelle internationale et auprès du grand public.

Mon objectif est qu'il n'y ait plus une seule famille dont la santé ait été compromise ou qui ait perdu un être cher qui ne puisse obtenir justice. Il ne s'agit pas seulement d'un combat juridique. C'est un combat pour la vérité, la dignité et l'avenir de nos enfants. Il faut parfois du temps pour que justice soit faite, mais lorsqu'elle repose sur la vérité, rien ne peut finalement l'arrêter. •

Oui à la vie

Discours du Pape Léon XIV devant des étudiants, des enseignants et des hôtes lors de la visite pastorale à l'Université «La Sapienza» de Rome, le 14 mai 2026 (extrait)



Le Pape Léon XIV lors de son discours à l'université «La Sapienza».
(photo K-TV/capture d'écran)

[...] C'est le mensonge omniprésent d'un système déformé, qui réduit les personnes à de simples chiffres, exacerbe la compétitivité et nous plonge dans des spirales d'angoisse. C'est précisément ce mal-être spirituel de nombreux jeunes qui nous rappelle que nous ne sommes pas la somme de ce que nous possédons, ni

une matière assemblée au hasard dans un cosmos muet. Nous sommes un désir, pas un algorithme! C'est précisément cette dignité qui nous est propre qui m'amène à partager avec vous deux questions.

A vous, les jeunes, ce mal-être pose la question: «Qui es-tu?» Etre soi-même, en effet, est l'engagement caractéristique de la vie de chaque homme et de chaque femme. «Qui es-tu?» est la question que nous nous posons les uns aux autres; la question que nous posons silencieusement à Dieu; la question à laquelle nous seuls pouvons répondre, pour nous-mêmes, mais à laquelle nous ne pouvons jamais répondre seuls. Nous sommes nos liens, notre langage, notre culture: à plus forte raison, il est vital que les années d'université soient le temps des grandes rencontres.

C'est pourquoi le malaise des jeunes interpelle les adultes: «Quel monde leur léguons-nous?». Un monde malheureusement défiguré par les guerres et les dis-

cours de guerre. Il s'agit là d'une pollution de la raison qui, partant du plan géopolitique, envahit toutes les relations sociales. Il faut donc corriger cette simplification qui fabrique des ennemis, en particulier à l'université, avec le soin pour la complexité et le sage exercice de la mémoire. En particulier, le drame du XX^e siècle ne doit pas être oublié. Le cri «Plus jamais la guerre!» [...] nous incite à une alliance spirituelle avec le sens de la justice qui habite le cœur des jeunes, avec leur vocation à ne pas s'enfermer entre des idéologies et des frontières nationales.

Par exemple, au cours de l'année écoulée, l'augmentation des dépenses militaires dans le monde, et en particulier en Europe, a été considérable: on ne peut appeler «défense» un réarmement qui accroît les tensions et l'insécurité, appauvrit les investissements dans l'éducation et la santé, dément la confiance dans la diplomatie, enrichit des élites qui se moquent du bien commun. Il faut éga-

lement être attentif au développement et à l'application des intelligences artificielles dans les domaines militaire et civil, afin qu'elles ne déresponsabilisent pas les choix humains et n'aggravent pas la tragédie des conflits. Ce qui se passe en Ukraine, à Gaza et dans les territoires palestiniens, au Liban et en Iran illustre l'évolution inhumaine de la relation entre la guerre et les nouvelles technologies, dans une spirale d'anéantissement. Que l'étude, la recherche et les investissements aillent dans la direction opposée: qu'ils soient un «oui» radical à la vie! Oui à la vie innocente, oui à la vie des jeunes, oui à la vie des peuples qui invoquent la paix et la justice! [...]

Source: Visite pastorale du Pape Léon XIV à l'Université «La Sapienza» à Rome, le 14 mai 2026; texte intégral sur: <https://www.vatican.va/content/leoxiv/fr/speeches/2026/may/documents/20260514-visita-pastorale-sapienza.html>

(Traduction Horizons et débats)